Camussi

Traitement de Rage chez les Arabes.

placée en tête nous annonce l'intention « d'expliquer exactement à l'ignorant comme au savant tout ce que Phtah a créé et que Thot a ordonné ». Il se fait donc l'interprète de deux divinités dont l'une a fourni la matière, l'autre l'ordonnance de son travail. Le rôle de Phtah, supérieur en théorie, est ici, dans la pratique, inférieur à celui de Thot : ce n'est pas l'indication des créatures qui intéressait le scribe, mais leur classification, et cette classification est due à Thot. Seul, Thot, premier ministre d'Hor, avait réglé la hiérarchie et institué l'administration de l'Égypte, au cours des campagnes de son souverain contre Sit. C'était cette organisation divine que l'Égypte prétendait retrouver sous les Pharaons, et qu'elle retrouvait en effet, puisque l'idée qu'elle se faisait de ses dieux lui était inspirée par ce qu'elle voyait de ses rois. Je ne voudrais pas affirmer que l'ordre suivi par l'auteur de notre manuscrit soit partout conforme à l'ordre réel. Je ne doute pas cependant qu'il soit exact dans la plupart des cas. Un scribe, si renommé fût-il, n'aurait pas osé modifier grandement, de sa propre autorité, le classement établi par un dieu, et dont ses contemporains connaissaient au moins les grandes lignes par une expérience journalière. La liste du Papyrus Hood-Wilbour nous représente donc, à quelques détails près, la hiérarchie en vigueur dans toute l'Égypte, sinon de tout temps, pendant la durée des grandes dynasties thébaines.

Journal asiatique
1888

LA RAGE,

SON TRAITEMENT ET LES INSECTES VÉSICANTS CHEZ LES ARABES,

PAR

H. CAMUSSI.

Au moment où les belles découvertes de M. Pasteur passionnaient l'opinion publique, l'attention des chercheurs a été appelée sur un traitement particulier de la rage au moyen d'insectes vésicants, cantharides ou autres, que l'on a trouvé en usage chez plusieurs peuples de l'Europe orientale[1]. Il nous a paru intéressant d'examiner cette question chez les Arabes, et nous nous proposons de suivre dans ce mémoire le mode de traitement qu'ils ont employé, depuis la fondation de l'Islam, pour combattre la terrible maladie. Nous essayerons de rechercher en même temps quel rôle jouaient et jouent encore aujourd'hui, dans leur thérapeutique, la cantharide et ses congénères les vésicants.

Nous ne nous dissimulons pas que notre travail

[1] Voir *Revue scientifique*, 1er semestre 1886, n° 2, 9 janvier; n° 4, 23 janvier; n° 6, 6 février; n° 10, 6 mars; n° 12, 20 mars; n° 14, 3 avril; n° 15, 10 avril; 2e semestre 1886, n° 7, 14 août; n° 8, 21 août; n° 12, 18 septembre; n° 22, 27 novembre. — Voir aussi L. Figuier, *Les Insectes*, p. 501-502.

restera très incomplet : en effet, l'exiguïté de nos ressources nous a empêché de mettre à contribution divers matériaux, tant arabes que français, d'une importance capitale pour le sujet. Tout modeste qu'il est cependant, il suffira, nous l'espérons, à donner une idée exacte de la question que nous avons pris à tâche d'étudier, question qui ne nous paraît pas avoir encore été examinée dans son ensemble[1].

Nota. Dans le but d'éviter de longues répétitions, nous avons adopté, pour les renvois à la savante traduction du *Traité des Simples* d'Ibn El-Beïthar, faite par M. le docteur L. Leclerc et éditée dans les *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, tomes XXIII, XXV et XXVI, l'abréviation B.-L.-N., suivie du numéro de l'article auquel le lecteur devra se reporter.

I

LA RAGE, SA DÉFINITION ET SON TRAITEMENT, D'APRÈS LE PROPHÈTE MOHAMMED ET DANS LES TRAITÉS DE MÉDECINE.

LE PROPHÈTE MOHAMMED.

(570-632 de J.-C.)

Suivant l'opinion de plusieurs savants musulmans,

[1] Ce mémoire était déjà rédigé lorsque M. le docteur Vercoutre, alors médecin-chef de l'hôpital militaire de Sfax, a bien voulu nous aider de ses conseils et nous fournir obligeamment plusieurs indications précieuses. Nous n'avons pas hésité à retoucher toute une partie de notre travail pour le faire profiter de cette bonne fortune. Que M. le docteur Vercoutre nous permette de lui offrir ici l'expression de notre reconaissance.

le prophète Mohammed est, parmi les Arabes, le premier qui ait décrit la rage et indiqué les moyens de la combattre.

Le récit suivant, recueilli de sa bouche même par les premiers disciples de l'Islam, ses compagnons, qui l'ont religieusement transmis à leurs descendants, s'est perpétué de génération en génération; il fait partie des *hadits*, c'est-à-dire du corps des traditions orales concernant le Prophète, ou relation de ses paroles et des actes de sa vie. Ce *hadits*, déjà publié dans le *Mobacher*, par M. le docteur E. Bertherand[1], ne saurait manquer de figurer dans notre étude, où il trouve tout naturellement sa place.

Laissons parler Mohammed[2]:

« On reconnaît la rage chez le chien aux signes suivants : les yeux sont rouges; la langue, flasque, pend hors de la gueule; la bave dégoutte des lèvres; l'animal a la tête basse, les oreilles pendantes et lâches, la queue tombante et allongée entre les jambes. Il court continuellement ou marche d'un pas précipité, sans relâche ni fatigue; dans ses mouvements, il agit comme les gens ivres; il se jette sur tout ce qu'il voit; il aboie peu et encore aboie-t-il d'une voix rauque et sourde, entrecoupée de râles; les chiens le fuient; il s'abstient totalement de manger; il a horreur de l'eau. S'il vient à mordre un homme, le blessé verra, au bout de très peu de

[1] *La Rage d'après les médecins arabes*, dans le *Mobacher*, journal officiel de l'Algérie, n° 2834, 26 mars 1887.

[2] Nous suivons de préférence le texte arabe même.

temps, apparaître en lui des accidents absolument semblables à ceux qui se manifestent chez les chiens enragés, et tous les symptômes caractéristiques de la rage. Est-il une maladie plus redoutable que celle qui envahit l'organisme en entier par cela seul qu'un contact l'y a introduite? La rage présentant ce caractère, aucune affection n'est aussi terrible que celle-là; aucune autre ne saurait lui être comparée, pas une même n'en approche, car pas une n'occasionne d'aussi épouvantables effets. »

Mohammed a dit encore :

« Au bout d'un intervalle de temps qui peut durer depuis une ou deux semaines jusqu'à six mois, à compter du moment où il a été mordu, le chien est pris d'hydrophobie. Lorsqu'on n'est pas absolument certain qu'un animal auteur d'une morsure soit enragé et que l'on a des doutes sur l'éventualité à craindre pour la victime, il suffit, si l'on veut acquérir une certitude complète à cet égard, de prendre un morceau de pain, de le tremper dans le sang qui découle de la morsure et de le jeter à un autre chien : si celui-ci le happe, le chien qui a mordu est sain, et le blessé n'a rien à craindre. Il est enragé, au contraire, si l'autre chien refuse le pain, et, dans ce cas, on doit redouter pour l'individu mordu les terribles effets du poison rabique, à moins qu'on ne se hâte de commencer le traitement. »

Après avoir ainsi énuméré les signes caractéristiques de la rage et indiqué par quel artifice on reconnaît sa présence chez le chien, le Prophète en-

seigne en ces termes le traitement à employer pour la combattre chez l'homme :

« Il est indispensable que l'on incise l'endroit de la morsure et que l'on y place des ventouses, à l'effet d'extraire le sang infecté; on doit, en outre, maintenir l'orifice de la plaie net et propre, afin que les humeurs viciées, pus, matière liquide ou autres, engendrées par le virus rabique, puissent trouver une issue facile. Il faut que la personne chargée d'aspirer l'air des ventouses ait grand soin, avant de pratiquer cette opération, de s'oindre la bouche et les lèvres avec un corps gras, graisse, huile ou pommade. »

Nous nous hâtons de faire remarquer que la plupart des docteurs musulmans de Tunis mettent en doute, si même ils ne la rejettent pas complètement, l'authenticité du récit traditionnel que nous venons de relater. Ce récit ne figure pas, disent-ils, au nombre des *hadits* qu'ils reconnaissent pour sûrs, et plusieurs d'entre eux nous ont affirmé l'avoir cherché en vain dans les recueils qu'ils possèdent sur cette matière.

Pour notre part, nous inclinons volontiers à penser que, s'il ne date pas d'une époque postérieure à Mahomet, ce *hadits* a pu très vraisemblablement émaner d'un des médecins juifs ou nestoriens qui, formés dans les écoles grecques de l'Orient ou d'Alexandrie, professaient, au temps du Prophète, leur art à la Mecque et dans les principales villes de l'Arabie[1]. En effet, il suffit de lire les

[1] Voir C. Cantu, *Histoire universelle*, t. IX, p. 413.

définitions de la rage formulées par les auteurs médicaux grecs et latins, notamment par Aétius d'Amide dont Avicenne a fidèlement reproduit le texte, pour se convaincre que les termes et la contexture en sont, à très peu de chose près, les mêmes que ceux de la relation orale placée par certains musulmans dans la bouche de leur apôtre.

RAZÈS (ABOU BEKR IBN ZACARIYA, SURNOMMÉ ER-RAZI).

Mort vers 311 de l'hégire (924 de J.-C.).

Nous n'avons pu consulter ni le *Kitab el-Haouy* كتاب الحاوي ou *Encyclopédie médicale*[1] de Razès, ni

[1] Au sujet du *Kitab el-Haouy,* nous tenons à consigner ici une observation qui ne peut manquer d'avoir été déjà faite par les orientalistes, mais que nous n'avons trouvée relatée nulle part. L'auteur de la première traduction latine de cet ouvrage ayant rendu le mot *el-Haouy* par *Continens,* tous les écrivains qui, par la suite, se sont occupés de la question, ont donné comme étymologie de ce mot le français *Continent,* et l'un d'eux même a expliqué cette dérivation de la façon suivante : « . . . . . . *le Continent,* ainsi nommé parce qu'il contient tout un corps de médecine pratique, » etc. (G. Lebon, *La Civilisation des Arabes,* p. 527). Or, le vocable arabe *haouy* حاوي, participe actif de la racine *haoua* حَوَى, ne comporte nullement le sens de « continent », il signifie : « qui réunit (différentes choses), qui contient, qui renferme, qui comprend, qui embrasse », et, partant, quand il s'agit d'un ouvrage : « encyclopédique ». C'est cette acception, unique sous des formes diverses et prise ici dans le sens restreint du qualificatif « encyclopédique », que le traducteur avait sans nul doute en vue lorsqu'il a employé le terme latin *continens,* qui s'adapte parfaitement au mot arabe, en tant que participe actif du verbe *continere.* Il est fort probable que les philologues et les latinistes, n'ayant pas le titre arabe sous les yeux ou en igno-

les autres ouvrages de ce célèbre médecin. Nous savons cependant par plusieurs auteurs que, outre la cautérisation avec un fer rouge et l'usage de purgatifs divers, il préconisait les remèdes suivants dans le traitement de la rage :

La cantharide, administrée à l'intérieur[1]. — La gentiane. — Les cheveux et poils humains, trempés dans du vinaigre et appliqués sur la morsure : « Ce remède, dit l'auteur, guérit instantanément la plaie et annihile les effets du virus rabique[2]. » — Le *fath :* « médicament inconnu qui vient du pays des Turcomans; c'est un antidote contre tous les poisons et les morsures venimeuses ». — L'estomac de jeune chien, pris comme aliment. — L'écrevisse fluviatile, en électuaire à l'intérieur.

Nous regrettons de ne pouvoir mentionner ici qu'une minime partie des substances auxquelles Razès et ses contemporains attribuaient des propriétés curatives de la rage. On va voir que nous avons été plus heureux en ce qui concerne Avicenne.

rant la signification, se sont préoccupés uniquement du terme latin, qu'ils ont pris pour un substantif, et rendu en français, par « Continent ».

[1] L'auteur se borne à prescrire l'ingestion de la cantharide, sans en indiquer la dose, non plus que le mode d'emploi. (Voir Abubekri Rhazæ, etc., *Indication.*, etc., cap. CXLI, Basileæ, 1544.)

[2] Razès emprunte cette citation à un certain *Athehoar Soufes* ou *Soufous,* اطهور سفس, médecin inconnu des savants. (Voir B.-L.-N., n° 1323 et n° 2250, note.)

AVICENNE (ABOU ALI EL-HOSSEÏN IBN SINA).

370-428 de l'hégire (980-1036 de J.-C.).

Avicenne, l'Hippocrate des Arabes, compila dans son *Kitab el Kanoun fi th-Thoubb* كتاب القانون فى الطبّ ou *Traité de la Règle en Médecine*, connu en Europe sous le nom de *Canon d'Avicenne*, la plus grande partie des observations médicales recueillies jusqu'à lui, et y résuma, pour ainsi dire, tous les travaux de ses devanciers[1].

Il s'étend longuement sur les caractères symptomologiques de la rage, en décrit minutieusement les effets sur l'homme et indique le traitement propre à la combattre. C'est un peu partout, mais principalement dans les œuvres de Dioscorides et d'Aétius, qu'il a puisé la substance de ses descriptions parfois naïves, qu'il a pris certains des modes curatifs qu'il enseigne et des remèdes plus ou moins compliqués dont il préconise l'emploi.

Nous avons traduit directement du texte arabe les extraits qui figurent ici.

AVICENNE.

(*Canon*, liv. IV, chap. VI, tit. III.)

. . . .

DE LA RAGE CHEZ LE CHIEN, LE LOUP ET LE CHACAL.

« La rage est une maladie qui se déclare chez le

[1] Sur Avicenne et les autres médecins musulmans cités au cours de ce mémoire, voir docteur L. Leclerc, *Histoire de la médecine*

chien, le loup et le chacal : c'est une altération des humeurs dont l'ensemble constitue le tempérament de ces animaux. Sous l'influence, soit de la température, soit de l'alimentation, ces humeurs se transforment en une atrabile maligne et empoisonnée : dans le premier cas, la maladie éclate en automne chez l'animal dont les humeurs ont été, durant l'été précédent, calcinées par une chaleur ardente; de même, lorsque, pendant l'hiver, un froid rigoureux fige son sang et le convertit en bile noire, il éprouve les atteintes du mal au printemps suivant. Dans le second cas, c'est-à-dire lorsque cette décomposition des humeurs est due aux aliments, il faut en attribuer la cause à ce que les carnassiers dont il est question ont lapé accidentellement du sang provenant des boucheries, mangé des cadavres putréfiés[1] ou bu des eaux corrompues et fétides. Comme conséquence de l'infection, leurs humeurs tendent à se transformer en atrabile pourrie, et l'altération de leur naturel ne tarde pas à suivre celle de leur tempérament, à l'exemple de ce qui se voit chez les personnes affectées de l'éléphantiasis. Très souvent, le corps du chien se gonfle et prend une couleur cendrée; la décomposition de ses humeurs, cause déterminante du dérangement de son caractère, persiste en augmentant d'intensité. L'animal est affamé et il ne mange pas; quoique altéré, il ne boit pas. L'eau

arabe; le même, *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XXIII, Introduction.

[1] Cf. Ibn Zohr, *Livre des Propriétés*, apud B.-L.-N., n° 1959.

qu'il rencontre par hasard lui inspire de la terreur et de la répugnance; souvent même, il est pris à sa vue d'un tremblement convulsif et de frissons qui agitent principalement la peau de sa face. Bien plus, il peut advenir qu'il meure instantanément de frayeur en l'apercevant; c'est surtout pendant la dernière phase de la maladie que cette éventualité se produit. Un voile obscurcit sa vue; il est continuellement agité et comme possédé; il ne connaît plus ses maîtres. Ses yeux sont sanguinolents; son regard est louche; il inspire de l'aversion; il a la langue pendante; une bave écumeuse dégoutte de sa gueule; son nez est endolori et laisse échapper de la mucosité. Le malheureux s'en va la tête basse; ses oreilles, qu'il secoue par intervalles, sont habituellement tombantes et flasques; on voit son dos se voûter, son épine dorsale et ses reins dévier de côté et d'autre, se courber et se redresser tour à tour; sa queue pend immobile. Il chemine craintif et en chancelant comme s'il était ivre; il paraît rempli d'affliction, de désespoir; il change de direction à chaque pas. Si un objet quelconque, placé en relief sur le sol, s'offre de loin à sa vue, il y court aussitôt et s'élance sur lui, que ce soit un corps animé ou un corps inanimé, un mur, un arbre ou un animal; il est très rare qu'il joigne à ce moment la voix à l'action et qu'il aboie, comme ont l'habitude de le faire les chiens; au contraire, il est silencieux et agit à la sourdine. S'il lui arrive d'aboyer, on remarque que son cri est rauque. Les

autres chiens s'écartent de son chemin et s'enfuient, alors même qu'il est éloigné d'eux; s'il s'approche à l'improviste d'un de ces animaux, on voit celui-ci agiter la queue comme pour l'apaiser, se tenir devant lui dans une attitude humble et craintive, et désirer vivement de se dérober par la fuite.

« Le loup enragé est encore plus redoutable que le chien[1]; il en est de même des autres carnassiers de ce genre, tels que l'hyène et le chacal.

AUTRES ANIMAUX SUSCEPTIBLES DE CONTRACTER LA RAGE.

« On dit que le renard et la belette peuvent contracter la rage. Certain médecin a écrit : « Un « mulet devint enragé et mordit son maître : or, ce « dernier fut atteint d'une folie furieuse absolument « identique à la folie occasionnée par la morsure de « tous les animaux enragés. »

EFFETS DE LA RAGE SUR L'HOMME.

« Lorsqu'un homme vient à être mordu par un chien enragé, il ne découvre d'abord en lui-même rien d'anormal, si ce n'est une plaie, douloureuse comme toutes les plaies sans distinction. Au bout de quelques jours seulement, ses idées s'assombrissent un peu; puis il éprouve des cauchemars et tombe dans un état d'irritation et d'égarement analogue à celui que provoque la suggestion du démon.

[1] Cf. *Revue scientifique*, n° 15, 10 avril 1886, p. 476, col. 1, note.

Ses facultés intellectuelles se dérangent; il lui arrive de répondre à des questions, comme s'il avait été interrogé, alors qu'en réalité on ne lui a soufflé mot. Ses doigts, ses extrémités se contractent et il a de la tendance à les replier sur son corps. Il évite la lumière; ses sourcils et ses paupières s'agitent convulsivement; il fait entendre des râles[1]; il éternue; sa bouche devient sèche; il fuit la société et recherche l'isolement; très souvent, il prend en haine la clarté. Ses membres, et principalement son visage, se congestionnent; sa face se couvre ensuite d'ulcères; ses souffrances augmentent; sa voix devient rauque; il pleure.

« C'est pendant la dernière phase de la maladie et, partant, de son existence, que l'horreur de l'eau et des corps liquides ou humides se déclare chez le sujet. Toutes les fois qu'il aperçoit ces substances à proximité de l'endroit où il est, son imagination les lui montre sous la forme d'un chien et la frayeur s'empare de lui; souvent aussi, leur aspect ne lui inspire aucune crainte, mais elles lui paraissent malpropres et il s'en détourne avec dégoût.

« Il peut arriver que les hydrophobes affectionnent de se rouler par terre et qu'ils soient sujets à des pertes séminales. Mais, règle générale, ils sont pris d'un tremblement semblable à celui qu'occasionne le froid, et leur état va en s'aggravant, jusqu'à

[1] Le mot *fououak* فُواق signifie « râle » et aussi « sanglot ». Peut-être même faudrait-il lire plutôt ici, d'accord avec un médecin de Sfax : « il a des hoquets ».

ce qu'une sueur froide transsude de leur corps : ils perdent alors connaissance et meurent. Fréquemment, la soif les fait périr avant qu'ils aient atteint cette période extrême. Parmi les accidents qui se manifestent encore souvent chez les malades, je signalerai les suivants : après avoir éprouvé l'envie de boire de l'eau et s'en être procuré, le sujet appelle à son secours pour qu'on le délivre de la vue du liquide; il en avale des gorgées et meurt suffoqué; il pousse des cris rauques, semblables à l'aboiement du chien; il est pris d'une extinction de voix qui le jette dans le même état que les gens frappés d'apoplexie et lui enlève la faculté d'appeler à l'aide. On voit beaucoup d'hydrophobes sécréter une urine mêlée de fragments de chair d'une forme étrange, que l'on prendrait pour des animaux, de minuscules chiens, par exemple; mais, d'ordinaire, leurs émissions sont limpides; quelquefois aussi, elles sont noires. Il arrive enfin qu'ils sont affectés d'ischurie; l'urine s'accumule alors dans leur vessie, sans qu'il leur soit aucunement possible de l'expulser. Généralement, leur ventre est sec.

« Un des phénomènes les plus curieux que l'on remarque dans l'état du blessé est le désir effréné de mordre son semblable dont il est possédé. Toute personne mordue par un hydrophobe qui est entré dans la période de fureur doit éprouver les mêmes accidents physiologiques que ce dernier. La transmission du mal s'effectue de même et tout aussi inévitablement par la déglutition des aliments ou

des boissons que le malade laisse inachevés après y avoir goûté.

« Les sujets que l'on commence à soigner lorsque l'horreur de l'eau s'est déjà manifestée chez eux sont tous condamnés, quels que soient le mode de traitement qu'on leur applique et les moyens mis en usage. Ce dénouement est surtout irrévocable lorsque la victime, venant à apercevoir sa propre image reflétée par une glace, ne s'y reconnaît pas, ou croit s'y voir sous la forme d'un chien. Comme exception à cette règle, les anciens affirment que deux hommes ayant été atteints de la rage survécurent à leurs morsures après s'être trouvés dans les conditions que je viens de mentionner : il est vrai que ces morsures leur avaient été faites, non pas par un chien, mais seulement par un homme, victime lui-même de la dent d'un chien enragé.

« Appliqué avant la période d'hydrophobie, le traitement est salutaire.

« La rage amène quelquefois la mort dans un délai qui varie entre une semaine environ et six mois; mais la durée moyenne de la maladie est de quarante jours. Des gens peu dignes de foi ont prétendu que l'on a fréquemment vu l'horreur de l'eau ne se déclarer qu'au bout de sept ans chez des personnes mordues[1].

[1] « L'auteur d'un *Dictionnaire médical portatif*, publié en 1763, dit qu'il a vu les bains de mer provoquer l'explosion des accidents rabiques plusieurs mois et même, dans un cas, neuf années après la morsure..... » (J.-H., *Documents anciens sur la rage et son traitement*, dans la *Revue scientifique*, n° 14, 3 avril 1886, p. 430, col. 2).

IMPRIMERIE NATIONALE.

« Un médecin (et, si l'on s'en rapporte aux probabilités, ce médecin n'est autre que Rufus) a dit: « La frayeur que l'eau inspire aux hydrophobes et « le penchant qu'ils éprouvent à se rouler par terre « ont pour cause déterminante la sécheresse persis- « tante de leur tempérament, de telle sorte qu'ils « ont horreur des éléments contraires à ce tempé- « rament ainsi modifié et affectionnent ceux qui lui « conviennent. » Pour ma part, je suis très éloigné d'incliner à partager cette opinion, car admettre qu'un tempérament anormal puisse éprouver un penchant pour les éléments dont la nature sympathiserait avec la sienne, c'est énoncer une théorie sans fondement aucun.

« Celui-là est sauvé instantanément de tout danger, qui, après avoir été mordu, voit le sang couler en abondance de sa blessure. De même, celui qui sécrète du sang par les voies urinaires après l'absorption des potions thériacales, n'a pas à redouter l'hydrophobie.

MOYEN DE DISTINGUER LES MORSURES RABIQUES DES AUTRES.

« Il advient très fréquemment qu'un chien mord une personne sans que celle-ci puisse reconnaître d'une façon précise les symptômes extérieurs présentés par l'animal et acquérir la certitude qu'il est enragé ou non. Par suite, le blessé ignore à quel genre de traitement il doit avoir recours. En effet, les morsures des chiens en général appartiennent à la catégorie des blessures dont on cherche à obtenir

la cicatrisation, tandis qu'au contraire, lorsque ces mêmes morsures ont été faites par des chiens enragés, on doit les ouvrir pour donner une issue au pus qu'elles renferment, à tel point que, si on les laisse se refermer, la mort du sujet devient inévitable.

« Il fallait donc absolument découvrir un indice permettant de déterminer l'état réel du chien. Au nombre des moyens préconisés dans ce but, je relève le suivant : Prenez des noix, de l'espèce *royale* ou de tout autre, que vous appliquez sur la blessure ; retirez-les au bout d'une heure et jetez-les à une poule. Si le volatile témoigne de la répugnance pour ces noix, la morsure provient sans aucun doute d'un chien enragé ; il en est de même si la poule meurt après en avoir mangé. Ou encore : Prenez un morceau de pain, frottez-le des matières, sanguines ou autres, qui coulent de la blessure et jetez-le aux chiens. Ceux-ci refusent-ils l'aliment que vous leur offrez, soyez assuré que la blessure est infectée du virus rabique. On a prétendu également que la morsure est rabique toutes les fois que de l'eau froide jetée sur le corps du blessé a pour effet de le rendre chaud au bout de peu de temps, mais je déclare que ce fait ne constitue pas un indice probant.

TRAITEMENT.

« Il est indispensable, en premier lieu, d'empêcher la blessure de se refermer. Bien plus, vous devez la débrider et l'agrandir, si elle n'est pas suffi-

samment large[1]; opérez-y ensuite des succions et appliquez des ventouses, comme il vous a été prescrit au Chapitre des piqûres et morsures d'animaux venimeux. Il est démontré qu'on ne doit pas laisser la plaie se cicatriser avant un laps de temps de quarante jours au moins. Si, au début du traitement et après l'extraction du virus, les chairs disjointes ne tendent pas à se souder, vous aurez obtenu là un excellent résultat. Dans le cas où, par suite d'une erreur, on aurait laissé la blessure se refermer, il faudrait en inciser les bords et apporter, dès lors, le plus grand soin à les maintenir écartés.

« Lorsque le malade vous a été confié dans les premiers jours qui suivent l'accident, appliquez-lui des topiques corrosifs tels qu'ils ouvrent la plaie : ces topiques pourront être composés, soit d'opopanax, de noix et d'ail, soit encore de poix, d'opopanax et de vinaigre, mélangés d'après la formule suivante : Un *kisth*[2] de vinaigre (il est nécessaire

[1] « Dioscorides redoutait moins les grandes plaies que les petites, même les égratignures, et voulait qu'on fît saigner abondamment les unes et les autres. Car, disait-il, plus on fera couler de sang, plus on mettra d'obstacle à l'introduction de la maladie. Une suppuration longue et abondante lui paraissait surtout propre à circonscrire le venin » (J.-H., *Documents anciens sur la rage*, dans la *Revue scientifique*, n° 14, 3 avril 1886, p. 432, col. 1).

[2] Le *kisth* قِسْط, « setier », était une mesure de capacité dont la valeur a beaucoup varié. Nous croyons qu'il s'agit ici du *kisth* qui, au poids, égalait 20 onces. Si l'on prend l'once *oukiya* أُوقِيَّة des médecins = 8 drachmes darakhmy = 26 gr. 484, le *kisth* ressort à 529 gr. 68. (Voir H. Sauvaire, *Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes*, dans le *Journ. asiat.*, mai-juin 1885, p. 506, et mai-juin 1886, p. 439 et suiv.)

qu'il soit très fort); poix, une livre[1]; opopanax, trois onces[2]; vous ne ferez le mélange qu'après avoir laissé macérer l'opopanax dans le vinaigre jusqu'à sa complète dissolution. On pourrait se contenter d'ail et d'oignon, de roquette bouillie dans de l'eau, ou d'assa fœtida, soit que l'on mélange ces substances, soit qu'on les emploie séparément. La bette[3] est encore propre à cet effet. On a la faculté d'ajouter du beurre à tous ces topiques, mais encore faut-il, dans certains cas, appliquer d'abord les corrosifs mêlés avec de l'arsenic spécialement préparé en trochisques ronds et plats[4] pour cet usage, et n'employer le beurre qu'ensuite. Voici la recette d'un autre emplâtre pour élargir la plaie : Prenez trois parties de sel marin, deux de sel ammoniac, huit de vitriol blanc[5], seize de scille maritime rôtie,

[1] La livre, *rathl* رطل, en usage chez les médecins, égalait 12 onces, soit 317 gr. 808. Un médecin arabe de Sfax nous a donné pour la valeur de ce rathl : = 16 onces de 10 dirhams (= 7 mitskals) de 16 carats = 494 gr. 368, ce qui était le poids du rathl usuel de Kairouan, Fez, Tlemcen, Tunis et autres lieux. (Voir Sauvaire, *Matériaux*, etc., dans le *Journ. asiat.*, août-septembre-octobre 1884, p. 311, et mai-juin 1885, p. 501 et 506.)

[2] Voir ci-dessus, p. 360, n. 2.

[3] Il n'est pas certain que le vocable *silk* سلق, que l'on traduit par « bette, betterave », n'ait pas été appliqué aussi à plusieurs autres végétaux de la famille des Chénopodées.

[4] Le *kaldafioun* قلدفيون, tel est le nom de cette préparation, serait-il le même que le *fandadikoun* فندادیقون d'Ibn El-Beïthar? Voir B.-L.-N., n° 1100. Notre texte arabe d'Ibn El-Beïthar donne *kalkandioun* قلقنديون au lieu de *fandadikoun*.

[5] Voici comment s'exprime, dans sa *Matière médicale*, le médecin Daoud El-Anthaky, dont nous parlerons plus loin, au sujet du

quatre de rue (*ruta graveolens*), dix de corail, quatre de cuivre brûlé, trois de verdet, deux de graines de

kalkadis قلقديس, qui désigne communément aujourd'hui, chez les médecins arabes, le sulfate de fer ou vitriol vert : « *Vitriol.* On désigne sous ce nom différentes espèces de sels métalliques sujets à de nombreuses transformations; on les trouve dans les entrailles de la terre, alliés au soufre jaune et à une petite quantité de mercure, et, dans ce cas, ces deux minéraux sont impurs, car le vitriol les empêche de se transformer, par l'élaboration, en des métaux parfaits. La principale de ces espèces est le *kalkadis*, appelé aussi *malithan* مليطن, premier état d'une substance qui devient ensuite du vitriol proprement dit. On a prétendu aussi que les vitriols se divisent en trois variétés : l'une, blanche, en cristaux réguliers, friables et peu compacts, appelée « vitriol des savetiers », *zadj el-asakifa* زاج الاساكفة; une autre, blanche, inférieure à la précédente comme pureté, noirâtre à l'intérieur, friable comme la première, mais douée, de plus, d'une viscosité persistante, appelée *balmis* بلميس (altération de *misou* ميسو, transcription du nom grec du vitriol vert. H. C.); enfin une troisième variété, de couleur gris poudreux, dure comparativement aux deux autres, très commune dans les montagnes de l'Égypte et de la Syrie, désignée sous le nom de *chahira* شخيرة. En réalité, ces trois variétés sont le *kalkadis*. Lorsqu'on les cuit à fond à l'aide d'une chaleur intense, elles se transforment en une substance rouge appelée *kalkant* قلقنت ou *kalkand* قلقند. Si la matière obtenue, quoique rouge, tire sur le jaune, on a du *kolkothar* قلقطار. Lorsque l'élaboration des sels est complète et que le minéral tire sur le vert, c'est du « vitriol de Chypre », *ez-zadj el-koubrousiy* الزاج القبرصى. Le *kalkand*, lui, est appelé « vitriol tyrien » *es-souriy* الصورى. Enfin, toutes les variétés du vitriol sont comprises sous la dénomination générique de *mine* مين. Telle est la définition exacte de cette substance. On a prétendu que le *kalkadis* était le vitriol vert : le Chérif affirme que c'est, au contraire, le jaune. D'aucuns ont avancé que tous ces sels étaient respectivement de nature bien distincte, et ont émis différentes opinions qu'il n'y a aucun intérêt à faire connaître......... » Ibn Zohr dit, lui aussi, dans sa *Pharmacologie* : « Le *kalkadis* est le premier état d'une substance qui se transforme ensuite en *kalkand* et devient enfin du vitriol. » Cf. B.-L.-N., n° 1080. Tous les auteurs arabes qui

marrube[1]. On applique cette composition après l'avoir tamisée à l'aide d'un morceau de soie.

« Dès le début de la maladie, il est indispensable de provoquer la transpiration chez le malade par les moyens que l'on a à sa disposition, comme la marche et les bains de vapeur[2]. Pendant les premiers jours du traitement, ne vous hâtez pas de le purger[3]. Vos soins tendront, au contraire, à attirer le virus au dehors : or, il peut arriver que l'absorption des remèdes évacuants ait pour effet de faciliter la diffusion de ce poison dans les parties les plus reculées de l'organisme, et, dès lors, de contrarier son attraction vers l'extérieur. Cela tient à la propriété dont jouissent les purgatifs et les vomitifs de faire dériver à l'intérieur les humeurs, qui entraînent alors avec elles le virus rabique.

ont écrit sur cette matière ont émis des allégations diverses qu'il paraît absolument impossible de faire concorder entre elles. D'ailleurs, est-il bien prouvé que le terme générique *zadj* ne s'appliquât autrefois qu'aux seuls vitriols ou sulfates, à l'exclusion de toutes autres espèces de sels métalliques ?

[1] Le texte donne *farasioun* فراسيون (*πράσιον* des Grecs). De nos jours, le marrube commun est appelé, dans certaines parties de la Tunisie, *Merroubia mekllouba* مرّوبية مقلوبة ou *Oumm er-roubia mekllouba* امّ الرّوبية مقلوبة, c'est-à-dire « faux marrube », tandis que le terme *Merroubia* ou *Oumm er-roubia hourra* حُرّة, « marrube franc », s'applique au *Phlomis bicolor* (Docteur Robert).

[2] Cf. Celse, *De re medic.*, lib. V, cap. XXVII.

[3] Avicenne emploie le mot *istifraghat* استفراغات qui signifie « remèdes propres à vider, à purger (le corps), évacuants », et désigne, en général, les purgatifs comme les vomitifs. Le mot *ashal* اسهال, que nous allons trouver répété plusieurs fois, nous indique qu'il s'agit ici de purgatifs.

« Après avoir expulsé par la plaie tout le poison que vous aurez pu, laissez passer deux ou trois jours : cela fait, vous agirez efficacement en vous occupant à nettoyer à fond le corps de votre sujet à l'aide d'un purgatif. Si, par inadvertance, vous n'avez pas extrait à temps les matières virulentes, l'emploi du purgatif est beaucoup plus urgent que dans l'alternative contraire et ce remède doit être plus énergique. Les matières évacuées sont-elles fortement chargées de sang, pratiquez une saignée [1]; sinon, abstenez-vous-en. Dans le premier cas, gardez-vous bien de laisser le malade voir le sang que vous lui avez tiré; cette recommandation est surtout capitale pendant la dernière phase de la maladie.

« Choisissez de préférence des purgatifs qui soient de nature à chasser l'atrabile. Vous pouvez même employer la plante de l'ellébore ou ses graines, ainsi que les autres remèdes analogues. Le purgatif de Rufus [2] est remarquable par son efficacité : faites-en

[1] « Hippocrate dit que la saignée est utile contre la rage du cheval jusqu'à ce qu'il tombe de faiblesse » (J.-H., *Documents anciens sur la rage*, dans la *Revue scientifique*, n° 14, 3 avril 1886, p. 432, col. 1). Voir aussi au même article les curieux détails sur plusieurs cas de guérison de la rage par la saignée *à défaillance*, au XVIII[e] siècle.

[2] *Yiaradj Roufas* ايارج روفس. « En voici la composition : marrube, stœchas, ellébore, scammonée, poivre long, poivre noir, de chaque substance, quatre onces; pulpe de coloquinte, scille maritime, euphorbe, coriandre, gentiane, ache de montagne [a], gomme ammoniaque, opopanax, de chaque substance, une once; cinnamome, germandrée (de la variété *teucrium polium*), sagapenum, myrrhe,

[a] Au lieu de *fathrasalioun* فطراساليون que porte le texte, il faut, croyons-nous, lire ici *bathrasalinoun* بطراسالينون. Voir B. L.-N., n[os] 307 et 1902.

donc usage. Il en est de même de l'élatérium. Voici la formule d'un autre purgatif excellent : Prenez deux *mitskals*[1] de myrobolan de Caboul, un mitskal et demi d'épithym, un demi-mitskal de sel indien[2], un mitskal de polypode, un mitskal de pierre d'Arménie, un mitskal et demi d'agaric de Dioscorides, deux mitskals d'ellébore noir. On fait avaler ce mélange en pilules du poids d'un mitskal.

« Lorsque, pour le cas qui nous occupe, vous avez recours à des drastiques, vous ne sauriez vous dispenser d'administrer tous les jours ou tous les deux jours, au malade, comme adoucissant, un lavement léger et tel qu'il ne lui cause pas de souffrances dans l'estomac. Employez, par exemple, de l'huile,

nard, schœnanthe, baume végétal[*], aristoloche ronde, deux dirhams de chaque espèce; galanga. On mélange comme pour tous les autres purgatifs du genre *yiaradj*, c'est-à-dire en liant avec du miel et en évitant de faire subir le contact du feu. On conserve dans un vase de faïence, de porcelaine ou d'étain. Sauf que Rufus y ajouta le galanga, ce médicament est le même que le *purgatif d'Arkifanes*, remède dont ce médecin prétend avoir appris la recette par une révélation de Salomon, fils de David. C'est donc à tort qu'Ibn Isehac en attribue la composition à Celse » (Daoud El-Anthaky, *Tadzkirat*).

[1] Le *mitskal* مثقال usité dans la médecine arabe égale 18 carats, soit 3 gr. 3105. Il était indistinctement désigné sous les noms de *mitskal*, de *dirham* درهم et de *darakhmy* درخمى. (Voir Sauvaire, *Matériaux*, etc., dans le *Journ. asiat.*, avril-mai-juin 1884, p. 369, mai-juin 1885, p. 505.)

[2] « Le sel indien se forme dans les terres de bonne qualité, rouges et qui contiennent naturellement plus d'eau que les terrains salsugineux *sibakh*, سباخ. Il se cristallise en fragments translucides rouges » (Daoud El-Anthaky, *Tadzkirat*).

[*] Pour le mot *foutanadj* فوتنج, voir p. 375, n. 3.

du jus de bettes ou des substances laxatives, comme du petit lait mêlé avec de l'épithym. Après avoir fait usage des purgatifs, votre sujet prendra la dose de cantharides qui est prescrite en pareille occurrence, et mangera des poulets gras. Ce sera alors le moment de faire usage de diurétiques et de lénitifs : le vin doux et surtout le vin vieux doux, le vin *thilâ*[1], le lait, le vin ordinaire, seront ici d'une grande efficacité. Mais la condition essentielle pour le malade est de manger avec modération et régularité : n'oubliez pas qu'il y a là pour lui une question de vie ou de mort. Qu'il choisisse, entre autres mets, les potages de volatiles à chair délicate[2], la panade de pain blanc obtenue au moyen de l'eau froide. Pour sa boisson, il usera avec un succès remarquable de l'eau dans laquelle on aura, à de fréquentes reprises, éteint un fer rouge. Étant donné que l'oignon et l'ail sont des aliments qui conviennent parfaitement à combattre les poisons, dont ils annihilent les effets et qu'ils chassent du corps, ne manquez pas d'y avoir recours, et ce avec d'autant plus de confiance qu'ils sont de nature médicamenteuse.

« Hâtez-vous ensuite de faire prendre au sujet confié à vos soins la grande thériaque[3], ou la thériaque

[1] « Le mot *thilâ* طلاء sert à désigner les vins de toutes sortes que l'on a fait épaissir et qui sont devenus d'une couleur noirâtre » (Daoud El-Anthaky, *Tadzkirat*). C'était le plus souvent par la cuisson que l'on faisait épaissir le vin pour le transformer en *thilâ*.

[2] Ces volatiles sont : la poule, le francolin, la tourterelle, la perdrix, etc.

[3] *Tiriak el-farouk* ترياق الفاروق « la thériaque qui purifie, sépare

d'écrevisses qui est douée de propriétés toutes particulières pour combattre la rage. D'aucuns affirment que la thériaque à employer de préférence est la thériaque des quatre substances[1], que l'on regarde, en effet, comme très efficace. Il en est de même de la thériaque des ventricules, dont je donnerai plus loin la composition. Pour moi, je vous conseillerais plutôt de prescrire une préparation d'écrevisses fluviatiles ainsi combinée après expérimentation : On prend, suivant la dose totale du remède que l'on veut obtenir, une certaine quantité de charbon d'écrevisses brûlées sur des sarments de vigne blanche[2]; on y ajoute la même proportion de charbon de gentiane obtenu aussi à l'aide de sarments de vigne blanche et arrosé de vin pur; on administre cet électuaire à la dose de quatre *malâka*[3], dans le

et chasse les poisons, les principes nuisibles». Il s'agit de la *grande thériaque*, composée en partie par Andromaque de Crète, ou, selon d'autres, par Mithridate, roi de Pont, et successivement remaniée par plusieurs médecins de l'antiquité.

[1] « *Tiriak el-arbâa* ترياق الاربعة. Cette thériaque est une des anciennes préparations antérieures à Andromaque. On a même rapporté qu'elle est le premier des remèdes du genre bézoard[a] que l'on ait composé . . . . . En voici la formule : gentiane, fruits de laurier, myrrhe rouge, aristoloche longue, en quantités égales. On pétrit le mélange avec trois fois son poids de miel épuré» (Daoud El-Anthaky, *Tadzkirat*).

[2] Cf. Macrobe, lib. VII, cap. XVI.

[3] La *malâka* ملعقة, «cuillerée», était une mesure de capacité qui

[a] Les médecins arabes comprenaient sous la dénomination de *badizahr* بادزهر, «bézoard», les alexitères, les alexipharmaques, les réactifs, en un mot tous les remèdes propres à neutraliser l'action délétère des autres substances. Voir B.-L.-N., n° 230.

vin qui a servi à arroser la gentiane. Le charbon doit être réduit en une poussière aussi fine que les poudres à collyres. Voici encore la formule d'une confection tout à fait semblable : Choisissez, en quantité modérée, des écrevisses qui auront été pêchées pendant que le soleil est dans le signe du Lion, et rôtissez-les dans une marmite en cuivre placée au milieu d'un four creusé en terre, non sans y avoir ajouté, au préalable, cinq parties de serpent, cinq parties de gentiane, une partie d'encens. Quand les écrevisses seront carbonisées, pulvérisez le mélange et conservez-le soigneusement. Tout d'abord, faites avaler au malade, dans de l'eau, une seule malâka de ce médicament; au bout de quelques jours, doublez la dose, et augmentez-la ainsi graduellement jusqu'à ce que vous soyez arrivé à lui donner quatre malâka.

« Parmi les remèdes antirabiques que l'on représente comme très efficaces, il convient de citer la cantharide. Je donnerai prochainement la formule de l'électuaire dans lequel on l'incorpore. Quant à la thériaque d'écrevisses, il n'est pas une des personnes en ayant fait usage dès le début de la maladie, qui n'ait été, grâce à elle, préservée de l'horreur de l'eau. Dans la formule que j'ai indiquée en premier lieu, la gentiane n'est souvent admise qu'à une dose égale à la moitié du charbon d'écrevisses.

égalait, en pharmacologie, le poids d'un mitskal darakhmy ou dirham darakhmy, soit 3 gr. 3105. (Voir Sauvaire, *Matériaux*, etc., dans le *Journ. asiat.*, juillet-août 1886, p. 163 et suiv.)

Lorsque le sujet vous aura été confié seulement deux ou trois jours après l'accident, il vous faudra doubler la dose de ce dernier remède que vous lui prescririez si vous aviez commencé le traitement dès la première heure.

« Il en sera de même pour les autres médicaments que j'indiquerai plus loin. Doublez-en plusieurs fois la proportion, suivant qu'il conviendra, s'il s'est écoulé une semaine entre l'accident et la remise du blessé entre vos mains; pratiquez aussi de profondes incisions dans les chairs adjacentes à la morsure et opérez sur cette dernière des succions énergiques. Passé ce laps de temps, le débridement de la plaie n'est plus d'aucune efficacité et l'excès de soins que l'on apporterait à l'élargir ferait souffrir le malade sans lui profiter beaucoup. En conséquence, s'il en est ainsi, contentez-vous d'employer votre science à maintenir la blessure ouverte. Je ne crains pas d'affirmer que, lorsqu'il s'est écoulé une moyenne de trois jours entre l'accident et le début du traitement, il n'y a plus un avantage bien marqué à agrandir la blessure, car, à ce moment, le poison a déjà opéré sa diffusion dans l'organisme. La meilleure chose que l'on puisse faire est d'empêcher les chairs disjointes de se refermer : on applique concurremment tout le traitement qui vient d'être décrit, thériaques, purgatifs, etc.

« Il peut se faire que le virus, s'il est violent, envahisse tout le corps humain en quatre jours ou même en moins de temps. On l'a vu emporter un

grand nombre de malades en une semaine, et il n'est pas douteux que, s'il a pu opérer rapidement sa diffusion, son action mortifère ne se fasse sentir avant le délai que j'ai indiqué au commencement de ce titre. Dans ces conditions, aucun des procédés employés pour amener l'expulsion du virus ne saurait remplacer la cautérisation, à tel point que, s'il s'est écoulé un laps de temps supérieur à sept jours et que vous craigniez de voir l'hydrophobie se déclarer chez le sujet, il s'en faudra peu que vous ne l'ayez mis à l'abri du danger en lui faisant sans retard une cautérisation énergique. Appliquée pour éliminer de l'organisme les principes toxiques, cette opération est loin d'occasionner les mêmes désordres que les autres agents employés dans ce but[1]. Au cas où le malade se refuserait à subir la cautérisation, employez les médicaments qui peuvent en tenir lieu, comme les emplâtres de sel ou des rubéfiants, tels que les cataplasmes de moutarde et autres analogues. Pendant cette phase de la cure, gardez-vous bien de lui faire prendre des bains chauds, car, s'il vous arrivait de commettre cette imprudence, vous causeriez sa mort. Ne lui permettez pas d'en user avant qu'il soit à l'abri de toute éventualité fâcheuse et qu'une amélioration se soit manifestée dans son état. On a prétendu que les bains de siège doivent être compris au nombre des agents thérapeutiques efficaces pour combattre la rage : je suppose que les anciens en faisaient usage.

[1] Voir B.-L.-N., n° 2210.

« Votre sujet doit se garantir soigneusement du froid. Dans bien des cas, il vous sera nécessaire de le saigner à nouveau, pendant cette période du traitement ou un peu plus tard : faites-le, mais, pas plus que la première fois, ne lui laissez voir le sang extrait.

« Quand vous constaterez qu'il s'achemine insensiblement vers la guérison, imposez-lui un exercice constant, mais modéré; prescrivez-lui des bains chauds à prendre sans excès et à intervalles réguliers; arrosez-le d'eau tiède à profusion, massez-le et faites-lui des onctions avec une huile *ad hoc*.

« Si vous voyez apparaître en lui des symptômes précurseurs de l'hydrophobie, ne vous alarmez point, car, dans ces conditions, vous n'avez pas à redouter que le malade ne se reconnaisse pas dans une glace [1], et éprouve ce genre d'hallucination qui se produit quelquefois, dit-on, et l'empêche de reconnaître sa propre personne dans l'image que lui renvoie le miroir, ou encore la représente à ses yeux sous la forme d'un chien. Faites-lui boire de l'eau ferrugineuse préparée comme je l'ai dit plus haut, et, pour cela, usez des ruses que je vous enseigne ci-après, car l'ingestion de ce liquide est la partie capitale de la médication. Employez donc, pour l'obliger à en avaler, tous les subterfuges possibles; au besoin, n'hésitez pas à l'attacher et à recourir à la force.

[1] Fait qui, on l'a vu plus haut, est un indice infaillible de l'inefficacité de tous les traitements et de l'issue fatale que doit avoir la maladie.

« Apposez-lui sur l'estomac des cataplasmes émollients et rafraîchissants : on a, dans ce sens, expérimenté avec un succès merveilleux du vin mélangé d'eau par moitié. C'est aussi le moment de lui administrer utilement un remède ainsi composé : Ventricule de lièvre, terre argileuse des lacs d'Alexandrie[1], baies de genévrier, gentiane, de chaque espèce, quatre *darakhmys*[2]; fruits de laurier, huit darakhmys; myrrhe, même quantité; pétrissez ensemble ces substances avec du miel, et faites prendre à la dose d'une *bakelat égyptienne*[3]. Ou encore : Terre sigillée du lac d'Alexandrie, baies de genévrier, de chaque espèce, dix darakhmys; ventricule de gazelle, quatre; ventricule de lièvre, six; aristoloche ronde, fruits de laurier, myrrhe, amome, graines de rue sauvage[4], trois darakhmys de chaque espèce; mélangez,

[1] C'est la *terre d'Égypte* d'Ibn El-Beïtbar. (Voir B.-L.-N., n° 1489.)

[2] Le mot *darakhmy* درخمى, transcrit du grec δραχμή, était employé par les médecins arabes pour distinguer leur dirham ou mitskal des autres poids de mêmes noms, mais de valeurs différentes. (Voir plus haut p. 365, n. 1.)

[3] La « bakelat égyptienne », *bakelat masriya* باقلاة مصرية, valait les $\frac{2}{3}$ du dirham ou mitskal darakhmy, soit 12 carats = 2 gr. 207. (Voir Sauvaire, *Matériaux*, etc., dans le *Journ. asiat.*, mai-juin 1885, p. 504.)

[4] Suivant toute apparence, l'auteur veut parler de la rue commune ou fétide (*ruta graveolens*). Il ne s'agit pas, en tout cas, de la rue sauvage, *peganum harmala*) en arabe *harma* حرمل), dont les médecins musulmans et les Arabes en général font, tout comme nos botanistes modernes, un genre absolument distinct des plantes *sadzab* سذاب, ou *sadab* سداب. Ces dernières, dit Daoud El-Anthaky, correspondent au genre *fidjan* des anciens Grecs. (Voir B.-L.-N., n° 1166.) De nos jours, on appelle, à Sfax, *fijel* فيجل une rue cultivée, la *ruta bracteosa* (docteur Robert).

manipulez dans du vin doux et pétrissez avec du miel. La dose à prendre en une fois est d'une bakelat. Voici encore une autre recette : Huit mitskals de terre sigillée; huit de fruits de laurier; seize de ventricule de lièvre; trente-deux de ventricule de gazelle; quatre de racines de gentiane; quatre de myrrhe; liez avec du miel et du musc, et administrez à la dose d'une *hoummousa*[1], avec de l'eau chaude.

« Quelqu'un a prétendu que les chiens enragés et aussi tous les autres fuient les personnes qui portent suspendue sur elles une dent canine de chien enragé, mais cette assertion a été émise par un auteur peu digne de foi.

REMÈDES À ADMINISTRER.

« Les médicaments simples à employer dans le traitement de la rage sont : le lycium[2], l'assa fœtida, l'absinthe, le teucrium polium[3], la terre si-

[1] Les ouvrages de médecine attribuent à la *hoummousa* حمّصة « pois chiche » deux valeurs différentes : le $\frac{1}{4}$ du darakhmy = 0 gr. 827625, et le $\frac{1}{3}$ du même darakhmy = 1 gr. 1035. (Voir Sauvaire, *Matériaux*, etc., dans le *Journ. asiat.*, mai-juin 1885, p. 503 et 504.)

[2] Au sujet des différentes préparations qui portaient le nom de *lycium*, voir B.-L.-N., n° 680, note.

[3] Nous avons déjà nommé le *teucrium polium* dans la formule du purgatif de Rufus. Nous ferons remarquer que le terme *djâda* جعدة s'appliquait, chez les Arabes, comme le terme *πόλιον* chez les Grecs, à plusieurs espèces de plantes de la tribu des Ajugoïdées, famille des Labiées, tout comme le vocable français *germandrée* auquel il paraît correspondre. (Voir Dioscorides et Daoud El-Anthaky.) Encore aujourd'hui, les lettrés de la région de Sfax comprennent sous la dénomination de *jâda* certaines labiées, que les gens

gillée mêlée au vin, la nigelle qui est d'une efficacité merveilleuse comme antirabique, au point que son nom en grec dérive d'une racine qui signifie : *efficacité contre la morsure du chien enragé;* la myrrhe, que l'on emploie en potions aussi avantageusement qu'en emplâtres. On a dit qu'il n'existait pas de meilleur remède contre la rage que la gentiane, comme aussi la germandrée *kamadrious*[1]. Un médecin a préconisé les yeux d'écrevisses pris en potions, comme constituant le remède le plus sûr. Il a été également affirmé par différents auteurs qu'on guérit toute personne mordue, en lui administrant, dans de l'eau, l'estomac d'un petit chien, et que le sang du chien enragé lui-même est d'un bon emploi; mais, pour

du vulgaire et les nomades désignent sous le nom berbère de *chendegoura* شندقورة. Ce dernier terme s'applique plus particulièrement, dans la région de Gabès, à l'*ajuga* (bugle), employée précisément comme antirabique par les médecins de ces cautons, comme nous le dirons plus loin. (Voir Bonnet, *Les Insectes antirabiques*, dans la *Revue scientifique*, n° 12, 20 mars 1886, p. 379, et B.-L.-N., n° 1965, note.) Au Nefzaoua, la *jâda* et la *chendegoura* sont, paraît-il, deux plantes bien distinctes.

[1] Il ne serait point question ici de la *germandrée petit-chêne* ou *germandrée chamædrys* (*teucrium chamædrys*), comme pourrait le faire supposer le vocable arabe *kamadrious* كمادريوس, car ce dernier, d'après Daoud El-Anthaky, quoique ayant les feuilles semblables à celles du chêne, porte une fleur d'un blanc jaunâtre, alors que le *teucrium chamædrys* a des fleurs rouges et les feuilles garnies de duvet, détail que le médecin arabe ne mentionne nullement. Du reste, nous nous croyons autorisé à supposer que l'appellation *kamadrious* désignait plusieurs espèces de plantes dont quelques-unes même n'appartiennent point à la famille des Germandrées, mais présentent, quant à leurs feuilles, une certaine ressemblance avec la feuille du chêne.

ma part, je ne lui reconnais pas cette propriété. On a encore prescrit, sous forme d'aliment, le foie rôti d'un chien enragé, particulièrement celui de l'animal auteur de la morsure, ou encore, lorsque l'horreur de l'eau s'est déclarée, le foie du même animal joint à son cœur ou à de la peau d'hyène rôtie. D'aucuns ont écrit : « En donnant à boire à un malade qui est « arrivé à la période d'hydrophobie de l'ésule (*eu-« phorbia lathyris*), mêlée avec du castoréum, et en « lui appliquant des suppositoires[1] composés du « même végétal, vous obtiendrez un résultat appré-« ciable et arrêterez l'horreur de l'eau. »

« Parmi les remèdes mixtes, il convient de citer l'opiat de Galien[2], et une grande thériaque analogue à celle que j'ai déjà décrite; en voici la composition: Prenez cinq parties d'écrevisses fluviatiles brûlées, cinq parties de gentiane, trois parties d'encens, trois de baume végétal[3], deux de terre sigillée; adminis-

[1] Isehac, qui a donné des indications sur la manière d'appliquer les suppositoires, prescrit de les retirer au bout de quarante minutes, « deux tiers d'heure », environ.

[2] Un médecin arabe que nous avons consulté est d'avis qu'il s'agit ici du médicament ainsi décrit par Daoud : « *Opiat de curcuma*, appelé aussi *pâte de benjoin* et *opiat de safran:* sa composition est due à Galien. . . . . On ne doit faire usage de cet opiat que deux mois après sa préparation; il conserve pendant trois ans ses principes actifs. . . . . En voici la recette : Aristoloche, une once et demie; laque, costus, myrrhe, fleurs de schœnanthe, fruits de laurier, lupin, fenugrec, poivre noir, une once de chaque substance. On pétrit le mélange avec trois fois son poids de miel » (*Tadzkirat*).

[3] On a déjà vu le terme *baume végétal* dans la formule du purgatif de Rufus. Les dictionnaires rendent le vocable arabe par *pouliot*,

trez au sujet trois drachmes de cet électuaire avec de l'eau tiède pendant qu'il est à jeun, et trois autres drachmes à son souper. Il doit commencer à prendre ce remède longtemps avant le quarantième jour qui suit l'accident, et en réitérer l'emploi quotidien pendant plusieurs jours.

« Voici maintenant la formule d'un médicament à base de cantharide qui est aussi des plus efficaces : On prend une partie de cantharides grosses et dodues, auxquelles on arrache les pattes, les têtes et les ailes[1]; une partie de lentilles décortiquées, un sixième de partie de chacune des substances suivantes : safran, nard, girofle, poivre et cinnamome. On broie le mélange avec le plus grand soin, particulièrement les insectes; on le pétrit dans de l'eau et l'on en forme des trochisques ronds et plats du poids de deux *daniks*[2] chacun. Le malade doit avaler

mais Daoud El-Anthaky s'exprime ainsi : « *Foudzanadj* فوذنج ou *foutanadj* فوتنج. Cette dénomination s'applique au *baume végétal, habak* حبق, famille qui comprend un très grand nombre d'espèces.... Les unes croissent spontanément, les autres sont cultivées....... Parmi les espèces cultivées, on trouve la menthe; parmi les espèces sauvages, la *sarriette du crocodile, sâtar el-timsah* صعتر التمساح... .... » (Voir B.-L.-N., n° 1712.) Nous avons employé le terme français *baume végétal*, bien qu'il soit un peu vieilli, parce qu'il nous a paru correspondre assez exactement aux mots *foudzanadj* et *habak*, pris dans leur acception la plus large.

[1] Cf. Aétius, *Tetrab. I*, serm. II, cap. CLXXIV.

[2] Nous trouvons, au nombre des poids usités en médecine, trois *danik* دانق de valeurs différentes. L'un égalait les $\frac{2}{3}$ de l'obole ou 0 gr. 3678 $\frac{1}{3}$; le second, et c'est celui que nous ont indiqué les lettrés de Sfax comme visé par le texte d'Avicenne, était le $\frac{1}{6}$ du dirham de 16 carats = 0 gr. 5149 $\frac{2}{3}$; enfin, le dernier valait le $\frac{1}{6}$ du dirham

chaque jour un de ces trochisques avec de l'eau tiède. Ressent-il ensuite des douleurs dans la vessie : qu'il boive une décoction de lentilles décortiquées et d'huile d'amandes, de beurre frais ou de beurre fondu. Il ira à l'étuve (*hammam*) tous les jours, après l'absorption du médicament, et se tiendra dans un bain de siège jusqu'à ce qu'il urine. Pour sa nourriture, il choisira des mets rafraîchissants, par exemple, des mets *isfidzadj*[1] faits avec des poulets

ou mitskal darakhmy, soit o gr. 55175. (Voir Sauvaire, *Matériaux*, etc., dans le *Journ. asiat.*, août-septembre-octobre 1884, p. 300, et mai-juin 1885, p. 504.) Notons que, dans le *Canon*, Avicenne, citant le dire de Jean, fils de Sérapion, attribue au danik la valeur des $\frac{2}{3}$ de l'obole (voir Sauvaire, *loc. laud.*, dans le *Journ. asiat.*, avril-mai-juin 1884, p. 422); aussi inclinons-nous à adopter celui-là, ce qui donnerait o gr. 7356 $\frac{2}{3}$ pour chaque trochisque de 2 daniks. Supposons que les diverses substances entrant dans sa composition eussent le même poids spécifique : comme la cantharide en représentait les $\frac{6}{17}$, nous trouvons $\frac{0{,}7356\frac{2}{3} \times 6}{17}$ = o gr. 2596 $\frac{8}{17}$ de substance vésicante, dose déjà forte, car on ne donne guère actuellement, comme stimulant, que vingt gouttes au maximum de *teinture* de cantharides. Le danik de o gr. 5149 $\frac{2}{3}$ nous donnera $\frac{0{,}5149\frac{2}{3} \times 2 \times 6}{17}$ = o gr. 3635 $\frac{1}{17}$ de cantharide, et celui de o gr. 55175 $\frac{0{,}55175 \times 2 \times 6}{17}$ = o gr. 38947 $\frac{1}{17}$. (Voir plus loin, p. 389, n. 1.)

[1] Notre texte porte ici *isfidzadj* اسفيذاج, et, en d'autres endroits, *asfidadj* اسفيداج, comme s'il s'agissait de la *céruse*, traduction inadmissible, puisque la céruse est un poison extrêmement violent. B.-L.-N., n° 154, note, donne *isfidbadjat* إسفيدباجات, pluriel d'*isfidbadj* إسفيدباج, comme la véritable orthographe du vocable employé pour désigner ce mets, vocable qu'il traduit par « blancs-mangers ». Or, nous avons trouvé cet aliment cité dix-sept fois

gras; il boira un vin artificiel quelconque[1] et se garantira soigneusement du froid.

« Voici, pour la même confection, une autre formule simplifiée : On prend des cantharides suivant qu'il vient d'être dit, on les fait macérer dans du lait caillé, pendant un jour et une nuit; on jette ensuite le liquide et on le remplace par d'autre lait que l'on renouvelle encore au bout de vingt-quatre heures. Lorsqu'on a répété ainsi cette opération jusqu'à trois fois consécutives, on met sécher les insectes à l'ombre, on les pulvérise avec la même quantité de lentilles décortiquées et l'on pétrit en dernier lieu le mélange en forme de trochisques

dans notre texte d'Ibn El-Beïthar, avec six orthographes différentes, parmi lesquelles la version *isfidbadj* figure six fois seulement. Daoud El-Anthaky s'exprime ainsi : « *Isfidiadj* اسفيدياج : C'est un des mets qui doivent former l'alimentation des personnes grêles et de celles qui ne peuvent triompher de la faiblesse de leur constitution. Le meilleur est celui qui est fait avec le poulet; il est chaud et humide au deuxième degré; il produit un chyme excellent et un sang pur, améliore les principes vitaux, amène l'embonpoint, empêche la formation de l'atrabile et prévient l'éléphantiasis. Voici la manière de le préparer : On hache de la chair de poulet ou d'autre viande; on la fait cuire jusqu'à ce qu'il s'y forme une sorte de crème ou d'écume, que l'on enlève; on y mêle des pois chiches et des oignons pilés avec de la coriandre et de la résine mastic; lorsque tous ces condiments et la viande se sont intimement liés, on ajoute à la préparation, pour la relever, un filet de suc de limon ou de vinaigre; on couvre le récipient et on laisse sur le feu jusqu'à cuisson complète. » Il ne nous paraît pas que le terme appliqué à ce mets par M. le docteur Leclerc lui convienne parfaitement, les blancs-mangers étant, à notre connaissance, des mets ou des entremets sucrés préparés avec des amandes, et dans la composition desquels il n'entre ni viande ni vinaigre.

[1] Voir B.-L.-N., n° 2211.

ronds et plats que l'on administre à la dose de deux daniks, chaque fois, avec du vin ou de l'eau tiède. Lorsque, après avoir absorbé ce remède et avoir provoqué sur lui-même la transpiration par les moyens qui sont à sa portée, en marchant, par exemple, ou en s'enveloppant dans des vêtements chauds, votre malade éprouve des coliques causées par la potion, donnez-lui à boire une écuellée d'huile ou de beurre fondu. Il devra faire usage du bain de siège et uriner dedans. S'il sécrète du sang par les voies urinaires, l'hydrophobie est conjurée.

CATAPLASMES À APPLIQUER POUR PROVOQUER LA SUPPURATION ET ÉLARGIR LA PLAIE.

« L'assa fœtida est un topique excellent; un grand nombre de médecins ont attesté qu'elle est particulièrement efficace lorsqu'on l'applique avec le foie d'un chien enragé. Parmi les autres remèdes possédant au suprême degré la propriété d'attirer le virus rabique, on cite : l'ail en emplâtres aussi bien qu'en potions; la chair du poisson salé; l'urine de l'homme, lorsqu'elle a vieilli, et surtout lorsqu'on l'emploie en fomentations sur la plaie mélangée avec du nitre *nathroun*[1]; les cendres de sarments, seules

[1] نطرون. S'agit-il du nitre, du borax ou du natron? (Voir les dictionnaires aux mots : *borax*, *nitre*, *natron*, بَوْرَق et نطرون.) Suivant Daoud, le nathroun est une des variétés du *baourak* بَوْرَق; c'est le baourak rouge, ajoute-t-il. Sous ce titre nous lisons : « *Baourak :* Sel qui se forme par l'action de l'eau sur les pierres salsugineuses, de la même manière que le sel marin. La dénomination de *baourak* s'applique à toutes les espèces du genre, mais elle sert spécialement

ou mêlées avec du vinaigre; la menthe, appliquée avec du sel et de l'opopanax; les feuilles du concombre cultivé; les racines du fenouil[1]. On a pré-

aujourd'hui à en désigner uue seule, d'une blancheur éclatante, molle, moelleuse au toucher. Quand on généralise l'emploi du terme, on distingue ce sel sous les noms de *baourak arménien*, parce qu'on le trouvait autrefois en Arménie, ou de *baourak des orfèvres*, parce qu'il donne par le frottement un éclat remarquable à l'argent. Le *baourak des boulangers* est pulvérulent, terne; le *nathroun* est le baourak rouge : il est appelé aussi *nithroun* نيطرون et comprend deux variétés : la première est onctueuse; l'autre se trouve en cristaux minces, d'apparence écumeuse; lorsque ces fragments sont légers et durs, ils constituent une sous-variété appelée *nithroun africain;* différemment, c'est le *nithroun byzantin.* Le meilleur est celui d'Égypte. On fabrique une espèce de baourak avec le suc du saule, en l'épaississant par uue cuisson prolongée et en le comprimant ensuite pour le débarrasser des parties liquides qu'il contient (?). On reconnaît ce sel à sa légèreté et à son peu de salure. On en compose encore une autre espèce avec du verre et du plomb[a] que l'on mélange à parties égales et que l'on broie, après quoi, on les arrose d'une dissolution de soude, on les plonge entièrement dans la même dissolution et on les cuit jusqu'à ce qu'ils soient réduits en cendres. On reconnaît ce baourak à sa pesanteur...... » (Voir B.-L.-N., n° 381.)

[1] Nous avons *razianadj* رازيانج. Daoud fait confusion quand il dit : « Le *razianadj* est l'anis, *anisoun* انيسون; il porte en Syrie et en Égypte le uom de *chammar* شمّار; à Alep, celui de *choumra* شُمرة; en Occident, celui de *basbas* بسباس..... » (Voir B.-L.-N., n°s 265, 286, 1019, 1341, et les dictionnaires, qui tous donnent à ces mots la signification de *fenouil.*)

[a] M. le docteur Leclerc a dû être induit en erreur par une altération de son texte, quand il dit (n° 381) : « ..... *Ibn Ouafed*..... C'est avec le nitre artificiel *nathroun*, une dissolution de plomb et de la soude, que l'on fabrique le verre en les mêlant ensemble et en les soumettant au feu. » Notre texte d'Ibn El-Beïthar est ainsi conçu : والبورق المصنوع هو هذا الذى يسمى عندنا بالنطرون وهو ملح حجرى قطاع جلاء يتولد من مادة الزجاج ورطوبة الرصاص والقلى اذا خلط بعضها ببعض وادخلت النار.

tendu avoir obtenu des résultats étonnants en frottant à plusieurs reprises le siège de la blessure avec de la colle de poisson; en y appliquant un emplâtre de fourmis pulvérisées, ou un autre topique ainsi composé : Vert-de-gris, quatre parties; sel marin, quatre parties; graisse de veau, douze parties; ou encore celui-ci : Liseron des champs (*convolvulus arvensis*), trois parties; nitre *baourak*, deux parties; alcyonium[1], une partie; sel marin, quatre parties; graisse d'oie, treize parties; huile de henné[2], en quantité nécessaire.

[1] Kazimirski traduit les mots *zabad bahriy* زبد بحرى par « écume de mer », et Bocthor les mots « liqueur de la seiche » par *zabad el-bahr* زبد البحر (Voir B.-L.-N., n°s 1086 et 1259). Nous lisons dans la *Tadzkirat* de Daoud : « *Zabad el-bahr* « écume de mer ». Elle est appelée encore *lisana* لسانة et *thalâa* طلاعة; elle comprend des fragments de nature terreuse que l'eau épure, et des fragments de nature aqueuse que le mouvement des flots agglutine. Les deux genres sont un produit des scories de l'eau. La plupart des auteurs ont voulu faire cinq espèces d'écume de mer : la première, lisse à l'extérieur, friable au dedans, légère, d'un blanc tirant sur le jaune; la deuxième, de couleur cendrée, molle, semblable à la laine en suint; la troisième, ronde, vermiforme, jaunâtre, assez dure; la quatrième, blanche, grossière, ronde, poreuse comme l'éponge; la cinquième, oblongue, légère, d'un jaune blanchâtre. Cette classification me paraît douteuse, car la troisième espèce est, en réalité, une sorte de limace de mer du genre *halzoun* حلزون, et les quatre autres ne sont pas très exactement connues sous le rapport de la dureté, de la friabilité, de la massiveté, de la porosité, du volume et de la couleur. Quoi qu'il eu soit, on les trouve en grande quantité dans la mer Rouge, dans le golfe de Berbera et à Bab El-Mandeb. La meilleure espèce est la première........ »

[2] Pour déférer au désir de MM. les membres de la Commission du *Journal asiatique*, nous n'indiquons pas la formule des huiles, sirops et essences décrits dans le *Traité des Simples* d'Ibn El-Beïthar

RUSES À EMPLOYER POUR FAIRE BOIRE DE L'EAU AU MALADE.

« Le médecin Métellus Philagrius a écrit que, lorsque le malade confié à ses soins éprouvait de l'horreur pour l'eau, il lui en faisait boire à l'aide d'une espèce d'outre ou récipient à col étroit fait en peau d'hyène. Suivant un autre auteur, on peut aussi employer, dans le même dessein, un vase choisi de préférence en bois, que l'on recouvre de peau d'hyène ou de peau de chien enragé. On lit ailleurs : « Placez au-dessous ou au-dessus du récipient « contenant l'eau, un morceau des linges dont on se « sert dans les ablutions (?)[1] ». « Il n'est pas une des « ruses de ce genre qui ne convienne à remplir le « but que l'on se propose », a encore dit quelqu'un. Le subterfuge suivant a été essayé avec un plein succès. On prenait une cruche *boulboula*[2], à bec très long et tel qu'il pût pénétrer profondément dans le gosier. Cet appareil était recouvert, de manière à dérober son contenu aux regards; on le garnissait et, après avoir introduit l'extrémité de son bec dans la gorge du malade, on faisait couler l'eau jusqu'à son estomac. On peut encore avoir recours à des

et qui figurent dans la traduction de M. le docteur Leclerc. Nous nous contenterons de relater très succiuctement la composition des préparations qui ne se trouvent pas dans cette traduction.

[1] Il s'agirait ici de linges d'une trame particulière, tissés spécialement autrefois pour les ablutions.

[2] La *boulboula* بلبلة était une cruche munie d'un très long bec ou d'un tube rapporté, de longueur variable mais toujours considérable.

tubes en or fabriqués spécialement à cet effet. Enfin, un stratagème à employer consiste à former avec du miel figé et durci ou de la cire des espèces de bols creux que l'on remplit d'eau et que l'on fait avaler au malade. »

Dans sa *Matière médicale*, Avicenne recommande encore, pour combattre la rage :

Le capillaire, administré dans du vin. — La chair d'agneau, brûlée, prise également dans du vin. — Le doronic : « C'est, dit-il, un antidote contre tous les poisons ». — La cervelle, administrée à l'intérieur. — Etc.

Les courts extraits qui vont suivre, jusqu'à Ibn El-Beïthar inclusivement, sont empruntés au *Traité des Simples* de ce célèbre botaniste (Cf. B.-L.-N.). On y verra mentionnées plusieurs des substances dont il a déjà été question dans Avicenne.

EL-GHAFEKY.

VIe siècle de l'hégire (XIIe siècle de J.-C.).

Dans les emprunts faits à cet auteur par Ibn El-Beïthar, nous relevons différents remèdes, savoir :

Une espèce d'alyssum semblable à l'aneth : « On prend l'écorce de sa racine, on la pile et on en exprime le suc que l'on administre à la dose de deux drachmes dans du lait, ce qui provoque des vomissements salutaires ». — La chair des escargots et

leurs coquilles[1]. — Le suc d'hièble, administré à l'intérieur. — Le genêt d'Espagne (*genista spartium*). — La stachys, administrée comme vomitif aux sujets, tant qu'ils n'ont pas horreur de l'eau. — Le buxus dioica de Forskal : « On pile sa feuille et on en retire un suc qui, pris à la dose d'une once, provoque des vomissements violents ». — Le daphné tartonraira, ou plutôt la plante appelée *herbe aux lions* : « Les habitants des cantons où elle croît prétendent que, si l'on prend une petite quantité de son extrait ou du suc laiteux qu'elle contient, qu'on la mélange avec beaucoup d'huile d'olive ou du bouillon gras, et qu'on l'administre, on provoque des vomissements très violents et des selles ».

AVENZOAR (IBN ZOHR).

527-595 de l'hégire (1133-1198 de J.-C.).

Les fragments que nous avons du *Livre des Propriétés*, de ce médecin, n'apportent presque aucun contingent à l'étude de la question que nous traitons. Il recommande :

La tête du chien, brûlée, réduite en poudre, pétrie avec du vinaigre et employée en topiques[2].

[1] Le docteur Leclerc traduit : « La chair des escargots et *des coquillages* ».

[2] Le docteur Leclerc ajoute : « La dent canine d'un chien, portée par quelqu'un, est utile surtout contre la rage ». Notre texte donne : « La dent canine d'un chien empêche les autres chiens d'aboyer contre celui qui la porte ».

ABOU' L-ÂBBAS, SURNOMMÉ EN-NEBATY.

Mort en 636 de l'hégire (1239 de J.-C.).

Abou'l-Âbbas, un des maîtres d'Ibn El-Beïthar, nous indique seulement deux remèdes contre la rage :

Le coïx : « C'est un remède spécifique ». — Une variété du réséda : « Cette plante est employée à Jérusalem ».

LE CHÉRIF.

La viande salée du thon, en cataplasmes sur la morsure. — Les cantharides de l'espèce appelée en langue berbère *azeghlal*[1], pulvérisées et administrées dans du bouillon de viande de bœuf.

SOUFIAN EL-ANDALOUSY.

L'ail, pris comme aliment : « Il est très efficace ».

IBN DJAMIÂ.

L'écorce de limon ingérée : « C'est un antidote contre l'action des poisons et des baves infectées de virus ». — Le sirop de limon à la menthe : « Il prévient la rage avant l'apparition de l'hydrophobie ».

IBN EL-BATHRIK.

Le lycium : « On en fait des frictions sur les morsures et l'on en remplit la plaie jusqu'au fond ».

[1] Voir ce nom dans la seconde partie de ce travail.

EL-MADJOUSY.

L'euphorbe, en frictions.

LIVRE DES DEUX EXPÉRIENCES.

L'assa fœtida, ingérée avec de l'ail. — La rue, en potions et en topiques.

ANONYMES DIVERS.

L'alyssum : « Certaines personnes veulent qu'on le donne aux sujets hydrophobes et en danger de mourir. On fait prendre, dans ce cas, le suc de trois racines fraîches. A défaut de racines fraîches, on en prend de sèches, on les pile et on les administre à la dose d'une ou deux drachmes, suivant la force du sujet et l'intensité de la maladie ». — La peau du chacal hylax (*ibn aoua* إبن اوى), portée par le sujet mordu : « Elle préserve de l'hydrophobie ». — Le lycium, administré quotidiennement dans de l'eau froide à la dose d'un demi-mitskal. — La fiente de coq : « On la pulvérise, on la mélange avec du vinaigre, et on l'applique sur la morsure ». — Les cendres d'écrevisses, appliquées avec du vinaigre[1]. — La nigelle, pulvérisée, tamisée et prise chaque jour à la dose de deux drachmes dans de l'eau tiède. — La menthe, en cataplasmes. — La peau d'hyène : « On en recouvre un vase à boire, on remplit ce vase d'eau, et on l'approche du sujet

[1] Le docteur Leclerc donne : « appliquées avec du sel ».

mordu; celui-ci, bien loin d'avoir horreur du liquide, le boira ».

IBN EL-BEÏTHAR (DHIA ED-DIN ABOU MOHAMMED ÂBD ALLAH IBN AHMED, SURNOMMÉ IBN EL-BEÏTHAR).

592-645 de l'hégire (1197-1248 de J.-C.).

Dans son *Traité des Simples*, Ibn El-Beïthar ne nous indique qu'un très petit nombre de substances antirabiques, et encore ces substances avaient-elles été déjà mentionnées par ses prédécesseurs :

L'alyssum. — La stachys. — La chair de thon, salée et employée en topiques. — L'huile d'amandes douces. — Le daphné tartonraira : « Le suc de ses feuilles est pris à petites doses par certains des paysans de notre pays, avec beaucoup d'huile et du bouillon de beurre fondu, destiné à faciliter son ingestion ; il provoque des vomissements abondants et salutaires [1] ». — L'extrait du polypodium crenatum, pris à la dose de trois onces.

ÂBD ER-RAHMAN DJELAL ED-DIN ES-SOYOUTHY BEN EL-KEMAL EL-KHODHAÎRY.

849-911 de l'hégire (1446-1505 de J.-C.).

Ce savant prescrit la médication suivante [2] :

« Cautériser la plaie et ses bords avec un fer

[1] Notre texte rapporte cette citation à l'auteur. Le docteur Leclerc l'indique comme due à El-Ghafeky, qui la donne, du reste, au n° 1915.

[2] Cf. docteur E. Bertherand, *La Rage d'après les médecins arabes*, dans le *Mobacher*, journal officiel de l'Algérie, n° 2834, 26 mars 1887.

rouge; y placer aussitôt après un cataplasme d'ail et de sel pilés et mêlés avec du miel, pour empêcher le virus de pénétrer dans l'organisme et combattre l'aggravation de ses effets; au moment de dormir, c'est-à-dire vers le commencement de la nuit, manger à jeun de l'ail avec du miel. Le matin, manger, à jeun également, du fromage de lait de vache mêlé avec du beurre fondu et du miel épuré que l'on a fait bouillir ensemble sur un feu doux et auxquels on ajoute de l'ail décortiqué et broyé. Ce traitement est radical. »

ECH-CHÂRANY.

x[e] siècle de l'hégire (xvi[e] siècle de J.-C.).

Nous lisons dans le *Moukhtasar Tadzkirat el-Imam Es-Souidy fi th-Thoubb* مختصر تذكرة الامام السويدي فى الطب ou *Compendium du Traité de Médecine de l'Imam Es-Souidy*, composé par l'Imam Ech-Chârany vers l'an 943 de l'hégire (1537 de l'ère chrétienne):

« Les remèdes que l'on doit employer pour combattre la rage sont : L'assa fœtida, administrée à l'intérieur en potions ou appliquée en topiques sur la morsure; elle est particulièrement efficace lorsqu'on y ajoute de l'ail. — Le lycium, pris à doses répétées, sous forme de potions; son ingestion pendant quarante jours consécutifs, à la dose quotidienne de quatre carats et demi[1], assure la guérison du sujet

[1] Le carat, *kirath* قيراط, des médecins = 4 grains d'orge = 0 gr. 1839 $\frac{1}{6}$. (Voir Sauvaire, *Matériaux*, etc., dans le *Journ. asiat.*, mai-juin 1885, p. 503.)

mordu; on obtient le même effet en le buvant, à fréquentes reprises, mélangé avec de l'eau. — Le foie du chien auteur de la morsure, quand, après l'avoir fait rôtir, on le mange à la dose d'un demi-mitskal par jour; le malade ainsi traité est sauvé et n'aura pas horreur de l'eau. — Le sang d'un chien sain, administré en potions : c'est un remède éprouvé. — La colle de poisson. — La laine brûlée, en potions. — La chair des coquillages, principalement mêlée avec du miel. — L'estomac du chien âgé de deux jours : on le pétrit avec de la farine d'orge, on le laisse sécher et on l'administre pendant trois jours consécutifs, à la dose quotidienne de deux daniks de dirham[1]. — L'ail, employé comme aliment et en emplâtres. — Les cheveux et les poils de l'homme, mêlés avec du vinaigre et appliqués sur la morsure. — Les feuilles du plantain[2], en cataplasmes. — Les feuilles de l'indigo[3], en cataplasmes. — La farine de froment, en aliment et en cataplasmes. — Le suc de la rue, en cataplasmes. — La fiente du coq, en cataplasmes avec du vinaigre. — L'amande amère, mélangée avec du miel et appliquée sur la

[1] Il s'agit, croyons-nous, du danik qui égale $\frac{1}{6}$ du dirham = 0 gr. 5149 $\frac{2}{3}$. (Voir Sauvaire, *Matériaux*, etc., dans le *Journ. asiat.*, août-septembre-octobre 1884, p. 300.)

[2] Le terme *lisan el-hamal* لسان الحمل «langue d'agneau, arnoglosse», s'applique généralement au plantain, mais il sert, en outre, à désigner plusieurs autres plantes. (Voir B.-L.-N., n°s 2022 et 2027.)

[3] Le mot arabe *nil* نيل s'applique encore au pastel ou *isatis* des anciens. (Voir B.-L.-N., n° 2244.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

morsure. — Les cendres de sarments, pétries avec du vinaigre, en cataplasmes. — L'eau dans laquelle on a éteint du fer. Ce breuvage constitue un remède héroïque, à condition que le sujet en ignore la nature. — Le nitre *nathroun*, dissous dans l'urine de l'homme et appliqué en topiques sur la morsure. — L'orteil droit d'une chienne blanche, plongé dans l'eau et administré en potion. Ce remède conjure l'horreur de l'eau. — La nigelle, en potions, à la dose de deux dirhams par jour. — La racine du câprier, prise comme aliment. J'ai déjà dit, au chapitre des remèdes emménagogues, qu'un homme, mordu par un chien enragé et arrivé à la période d'horreur de l'eau, avait été guéri par l'emploi de ce remède.

« *Observation importante :* On doit rigoureusement s'abstenir de faire usage des aliments et des boissons que le malade aura laissés inachevés. On évitera aussi de manger avec lui.

« L'homme qui, après avoir été mordu par un chien enragé, applique sur sa blessure une dent canine prise à un autre chien, fait merveille et conjure les funestes conséquences de sa morsure. Ce moyen a été fréquemment employé avec un plein succès. Toute personne victime des atteintes d'un chien enragé, à laquelle il arrive de se regarder dans une glace, échappera au danger si elle se trouve la même expression de physionomie qu'à l'ordinaire; celle-là, au contraire, périra immanquablement qui verra dans la glace l'image d'un chien.

« Quiconque avale du fiel de loup avant que l'hydrophobie ne se déclare assure sa guérison. »

DAOUD EL-ANTHAKY (SURNOMMÉ EDH-DHERIR).

xe siècle de l'hégire (xvie siècle de J.-C.).

Entre autres ouvrages, le médecin Daoud El-Anthaky composa un Traité intitulé : *Tadzkirat ououli 'l-albab ou al-Djamiâ lil-âdjab el-âoudjab* تذكرة اولى الالباب والجامع للعجب العجاب ou *Traité à l'usage des hommes doués d'intelligence et Recueil destiné à provoquer le profond étonnement.* La mort ayant empêché l'auteur de terminer son œuvre, un de ses disciples la compléta par l'addition d'un *Appendice.* C'est à cette dernière partie que nous empruntons le passage suivant, relatif à la rage et à son traitement :

LETTRE *SIN* (س).

. . . . Poisons . . . .

. . . .

RAGE.

« La rage produit sur les animaux les mêmes effets que la mélancolie[1] sur l'homme. C'est le plus sou-

[1] « Maladies de la tête . . . . . . *Malikhoulia* ماليخوليا. Cette dénomination s'applique à un genre de maladies, qui comprend un grand nombre de variétés différant très peu entre elles par leurs signes diagnostiques apparents. Toutes résultent le plus souvent d'une altération de l'encéphale et d'un dérangement des facultés intellectuelles causés par l'excès des éléments desséchants. Pour mieux préciser la nature de cette affection générale, je dirai qu'elle est caractérisée par le trouble des idées, la dépravation du naturel, l'aliénation mentale et l'hallucination . . . . . » (Daoud El-Anthaky, *Tadzkirat,* Append.).

vent chez les chiens que cette maladie fait son apparition; aussi les anciens se gardaient-ils avec grand soin contre ces carnassiers.

TRAITEMENT.

« Le meilleur traitement à employer contre toutes les morsures sans distinction consiste à y appliquer un emplâtre composé de vinaigre, de sel, de nitre *baourak*, d'ail, d'oignon, de bette, de roquette et de poils ou cheveux humains pris sur telle partie du corps que ce soit. La personne mordue doit veiller rigoureusement à maintenir la plaie ouverte et la panser avec tous les médicaments qui ont la propriété de déterger les humeurs atrabilaires. Le foie du chien, rôti et pris comme aliment; le sang du même animal, ingéré en potion; une de ses dents canines, appliquée sur la blessure; la chair d'un petit chien âgé d'un jour, hachée menu et administrée avec de la farine d'orge, constituent autant de remèdes d'une efficacité éprouvée. Il en est de même du lycium *khoulan*[1], administré pendant quarante jours, à la dose quotidienne de quatre carats, et de la nigelle, à la dose de deux dirhams. On emploie aussi quelquefois l'électuaire suivant : On prend un carat[2] de cantharides non venimeuses, réduites

[1] D'après Daoud, le *khoulan* خولان est une variété du lycium *hadhadh* حضض. Ibn El-Beïthar se contente de dire que c'est le lycium lui-même.

[2] Daoud avait-il en vue le carat des médecins = 0 gr. 1839 $\frac{1}{6}$, ou l'un des carats plus forts en usage à son époque? Comparer la dose prescrite dans le premier cas avec celles que nous avons obtenues, p. 376, n. 2.

en menus fragments, un carat de sel ammoniac, un carat de fenouil : on mélange les trois substances et l'on administre efficacement cette mixture au malade qui sécrète ensuite, avec l'urine, des grumeaux de sang de formes et de grosseurs diverses.

« Aucune médication ne saurait soustraire à la mort l'hydrophobe qui, regardant dans une glace, y croit voir réfléchie l'image d'un chien; il en est de même des malades chez lesquels l'horreur de l'eau persiste durant une semaine entière.

« On n'est pas complètement à l'abri des terribles effets de la rage avant une période de six mois. C'est pendant les fortes chaleurs que cette affection se déclare habituellement.

« Vous pouvez, sans hésitation, affirmer qu'un homme est atteint de la rage, lorsque son œil affecte une forme circulaire et s'injecte de sang, ou lorsque la sclérotique prend une teinte verdâtre. Éprouvez-vous des doutes et désirez-vous vous assurer si un chien est réellement enragé, vous n'avez qu'à prendre un peu du sang qui s'échappe de la morsure due à ses atteintes, et à l'étendre sur un morceau de pain que vous jetez ensuite à un autre chien; si l'animal refuse de manger ce pain, la blessure est infectée du virus rabique et il faut la soigner sans retard. Il en est de même toutes les fois que des poules, auxquelles vous donnez, pendant la nuit, des noix ou des châtaignes trempées dans ce sang, meurent après en avoir mangé.

« Tout animal enragé laisse pendre sa langue,

d'où découle de la bave; il marche la tête basse; ses yeux sont sanguinolents; il ne peut demeurer en repos et refuse de manger. Les mêmes accidents physiologiques se reproduisent chez les personnes et les animaux mordus par lui. »

Daoud préconise encore diverses substances parmi lesquelles nous citerons :

L'alyssum. — La ptychotis verticillata : « On dit que cette plante possède les mêmes propriétés que l'alyssum pour guérir la rage, même pendant la période d'hydrophobie, mais cela n'est pas confirmé ». — Le purgatif d'Arkifanes[1] : « Ce médicament, employé avec l'armoise, guérit la rage, même quand l'horreur de l'eau s'est déclarée ». — Les poils et cheveux humains, brûlés et appliqués sur la morsure : « Ils sont surtout efficaces lorsqu'on les mêle avec de l'essence de roses ». — L'estomac du chien. — Le lait de la chienne, à sa première portée. — Le foie du chien, mélangé avec d'autres substances, mais jamais seul. — Les poils du loup, appliqués sur la morsure avec du sel ammoniac. — L'écrevisse : « Elle prévient la rage, lorsqu'après l'avoir brûlée dans un récipient de cuivre rouge, on la fait boire dans de l'eau, en doublant la dose tous les jours; on peut l'additionner d'une égale quantité d'encens et de la moitié de son poids de gentiane. On doit, en même temps que l'on boit cette potion,

[1] Voir plus haut, *purgatif de Rufus*, p. 364, n. 2.

faire des frictions sur la morsure avec un onguent composé de vinaigre, d'huile et d'opopanax. La combustion des écrevisses doit être faite après le lever de Sirius, pendant que le soleil est dans le signe du Lion, et que la lune n'est pas en opposition avec lui; l'époque est encore plus propice, lorsque la conjonction de ces astres concorde avec le dix-huitième jour du mois ». — Le sirop de pommes[1]. — La roquette. — Le marrube. — Le suc de l'oignon, en cataplasmes sur la morsure avec des cheveux et poils humains. — Les poils de l'âne, appliqués sur la morsure. — Le lycium, en potions et en onctions. — L'assa fœtida, ingérée comme aliment ou employée en onguents : « Elle est surtout efficace quand on la mêle avec la gentiane, la rue et la figue ». — Le dictame, pilé et appliqué en topiques avec du sel. — Le suc et toutes les parties de la plante appelée *queue de lézard*[2], à la dose d'un

[1] On doit à Galien la composition de ce sirop. Daoud El-Anthaky nous apprend qu'il était obtenu par la cuisson, dans de l'eau, de pommes auxquelles on mêlait du jus de citron ou de la pulpe (acide) de cédrat. Pour corriger les principes flatueux de cette liqueur, on y ajoutait souvent des anis, de la résine mastic, du cardamome et de la muscade.

[2] Cette plante, dite *dzanab el-hirdaoun* ذنب الحِرْدَوْن « queue de stellion » ou *ïrk en-nour* عِرق النور « racine lumineuse (?) », n'est pas décrite dans Ibn El-Beïthar. Le cheikh Daoud la définit : « Végétal à la racine grêle et blanchâtre, aux rameaux fistuleux s'amincissant à l'extrémité jusqu'à devenir très déliés, aux feuilles espacées. Ses fleurs et ses graines ressemblent à celles du cresson alénois, mais la plante elle-même diffère de ce dernier par sa saveur qui est amère. Elle croît en Orient et en Palestine . . . . . . »

dirham : « Administré avant l'horreur de l'eau, ce remède assure la guérison ». — La laine, appliquée sur la morsure avec de l'essence de roses. — Etc.

MOHAMMED EL-ÂÏACHY EL-MEGHREBY.

XIIe-XIIIe siècle de l'hégire (XVIIIe siècle de J.-C.).

Dans un opuscule qu'il composa vers l'an 1204 de l'hégire (1789-1790 de J.-C.), ce médecin préconise l'emploi de la *chendegoura*[1], « plante sauvage bien connue, que l'on doit administrer, soit incorporée dans les aliments, soit mêlée à de l'eau pure ou à du caséum aigre »

CLOT-BEY.

XIIIe siècle de l'hégire (XIXe siècle de J.-C.).

Le passage suivant est tiré du *Kitab Kounouz es-Sihha oua Iaouakit el-Minha* كتاب كنوز الصحّة ويواقيت المنحة. *Traité contenant les trésors de la santé et cadeau précieux*, composé, en Égypte, par Clot-Bey, en 1271 de l'hégire (1854-1855 de l'ère grégorienne).

CHAPITRE V. — PARAGRAPHE III.

MORSURES DES ANIMAUX ENRAGÉS.

« *El-Kalab*, avec un *kaf* suivi d'un *lam*, tous les deux surmontés d'un *fatha*, la rage : c'est une maladie qui se déclare très fréquemment en Égypte. Habituellement spontanée chez le chien, le loup et le renard, elle peut se transmettre à l'homme par

[1] Voir p. 373, n. 3, ce que nous avons dit de la *chendegoura*.

la morsure d'un animal qui en est lui-même atteint.

« C'est chez le chien que la rage se manifeste le plus souvent; on la reconnaît en lui aux symptômes suivants :

« L'animal paraît affligé; il est efflanqué; il n'aboie pas, mais pousse des hurlements dans les ténèbres; il dévie en marchant et chancelle comme un individu ivre; si, par extraordinaire, il lui arrive d'aboyer, de l'écume s'échappe de sa gueule; sa langue est pendante; il a peur de l'eau et des corps brillants; il mord quiconque passe à sa portée. Lorsqu'il en arrive à cette période de la maladie, on peut être assuré qu'il ne lui reste plus que quelques heures à vivre.

« Les animaux et les hommes mordus par un chien enragé présentent des caractères symptomatiques analogues à ceux que je viens d'énumérer.

TRAITEMENT.

« On doit, tout d'abord, déshabiller le sujet. Si la plaie est de date récente, il faut la laisser ouverte, afin que le sang puisse s'en écouler; si elle est étroite, élargissez-en l'orifice par une incision et serrez fortement, à l'aide d'un lien, la partie située immédiatement au-dessus, comme il est prescrit dans le traitement des morsures de serpents *tsouâban*[1]. Essuyez-la ensuite avec un linge de laine grossière. Dans certains cas, il est utile d'y apposer des ventouses. Cela fait, cautérisez-la profondément au moyen d'un

[1] Les dictionnaires traduisent : « *Tsouâban* ثُعبان, serpent long et gros »; on donne aussi ce nom à la vipère.

fer rougi au feu ou d'un acide énergique, comme l'acide sulfurique, le nitrate d'argent ou autres du même genre. S'il existe plusieurs morsures, cautérisez-les toutes sans exception, et ensuite, vous laisserez passer cinq ou six heures avant d'appliquer sur le siège du mal un topique vésicant que vous enlèverez au bout de douze heures. Coupez l'épiderme avec un rasoir ou un scalpel, et, sur la plaie mise à vif, apposez un cataplasme de feuilles de bette humectées à l'aide de beurre frais; changez ce topique deux fois par jour. On peut également employer un emplâtre simple[1]. Dès que vous aurez fait tomber les escarres qui recouvrent la plaie, faites en sorte d'obtenir sa cicatrisation, en la recouvrant de charpie sèche.

« Si, après la chute des escarres, on voit encore les marques des dents de l'animal enragé, opérez une deuxième cautérisation qui fasse disparaître toutes traces de ce genre; enlevez les croûtes qui se seront formées à nouveau, et employez alors tous vos soins à cicatriser la blessure.

« Si la morsure siège à la tête, rasez soigneusement l'endroit atteint, pour mettre la plaie entièrement à nu et en permettre la cautérisation. Si la dent de l'animal a exercé ses ravages sur les lèvres, les paupières ou les doigts, faites sans retard l'ablation de la partie entamée et cautérisez au moyen des agents *ad hoc*.

[1] Nous ignorons de quel topique il s'agit. Dans la pharmacie moderne, l'emplâtre simple proprement dit se compose d'huile et de céruse.

« Lorsque la morsure à traiter est déjà ancienne, et que, par erreur, on l'a laissée se cicatriser, il est indispensable, toutes les fois qu'il n'y a pas de doutes à conserver sur l'état rabique de l'animal qui l'a faite; il est, dis-je, indispensable d'inciser les chairs et de les cautériser avec un fer rouge, comme il est prescrit plus haut.

« Administrez au sujet, pendant les premiers jours du traitement, des sudorifiques internes tels que de l'eau sucrée, additionnée d'une petite dose d'ammoniac volatil.

« Dans le cas où votre malade aurait une violente fièvre et où la région de sa blessure lui causerait de vives souffrances, faites-lui prendre des potions émollientes, tisanes de graines de lin, de mauve ou analogues. Si vous vous apercevez que son pouls est fort, saignez-le; si son tube intestinal est exempt de douleur et que sa langue soit chargée d'une muqueuse blanchâtre ou jaunâtre, administrez-lui des vomitifs et des purgatifs.

« Lorsque les accidents physiologiques auront complètement disparu, prescrivez des aliments légers et un exercice corporel modéré. A cette période du traitement, les bains à l'étuve constituent un agent thérapeutique des plus héroïques; aussi, toutes les personnes auxquelles il arrive d'être mordues par des animaux enragés ou des serpents *tsouâban*, devront-elles en faire un usage fréquent, tout en appliquant concurremment, pendant une durée de quinze ou vingt jours, le traitement que je viens de décrire.

Le bain de vapeur est, en effet, un des remèdes les plus efficaces auxquels on puisse avoir recours dans ces sortes d'affections.

« C'est en Dieu que l'on doit placer sa confiance. »

(La fin à un prochain numéro.)

LA RAGE,

SON TRAITEMENT ET LES INSECTES VÉSICANTS CHEZ LES ARABES,

PAR

H. CAMUSSI.

(SUITE ET FIN.)

II

LES INSECTES VÉSICANTS.

Les médecins arabes, qui avaient emprunté aux auteurs médicaux grecs et latins la plus grande partie de leurs observations sur les caractères de la cantharide et ses propriétés, n'en limitaient pas l'emploi au seul traitement de la rage. Bien au contraire, ils avaient assigné à ce coléoptère une place importante dans leur thérapeutique, et les divers extraits qui suivent vont nous démontrer qu'ils y avaient recours pour combattre un certain nombre d'affections, tant internes qu'externes.

AVICENNE.

Canons, livre II, lettre *dzal* (ذ).

. . . .

CANTHARIDE [1].

« *Ses caractères extérieurs :* C'est un insecte semblable à la punaise, mais rouge. Les petits animaux qui vivent sur le froment appartiennent à cette espèce. Il convient de conserver les cantharides, mais pour cela il est indispensable de les mettre d'abord dans un vase d'argile dont on bouche hermétiquement l'orifice avec un morceau de toile de lin propre, d'un tissu lâche et léger. On renverse ensuite le réci-

[1] A l'exemple des lexicographes et des linguistes, nous avons traduit par « cantharide » le pluriel arabe *dzararih* ذرارح, mais nous faisons remarquer que, si l'on se place au point de vue thérapeutique, en laissant de côté, à l'exemple des Grecs et des Arabes, toute considération entomologique, le terme *insectes vésicants* est plus exact et conviendrait beaucoup mieux ici. En effet, il s'agit, en l'espèce, de la catégorie entière des insectes *doués de propriétés vésicantes et caustiques*, et, partant, le mot *cantharides*, avec sa valeur actuelle, ne saurait être pris dans une acception assez large pour les embrasser tous. Le pluriel *dzararih* s'applique, dans la classification des naturalistes modernes, non seulement au genre des Cantharides et à la famille des Vésicants, mais encore à une foule d'autres coléoptères, notamment aux Trachélides et à plusieurs tribus de la famille des Lamellicornes, telles que les Cétoines. De plus, si l'on admet la distinction que nous verrons plus loin établie par le Cherif aussi bien que par Dioscorides, il devient évident que ce pluriel et le terme *κανθαρίς* des Grecs désignaient aussi des insectes non ailés, des *Aptères*. Ajoutons enfin que, par leur contexture, plusieurs passages des auteurs médicaux grecs, transcrits par les Arabes, nous autoriseraient à voir le type de la catégorie des insectes vésicants, celui auquel les Grecs devaient appliquer plus particulièrement le vocable *cantharis*, dans l'espèce à bandes ou raies transversales jaunes, qui a le blé pour habitat, celle-là même que nous voyons mentionnée comme étant la plus riche en propriétés thérapeutiques, et non, ainsi que l'avance un naturaliste (L. Figuier, *Les Insectes*, p. 558), dans le *mylabre de la chicorée.*

pient et on en expose l'ouverture ainsi fermée aux vapeurs de vinaigre de vin fort, que l'on fait bouillir; on ne cesse pas de le tenir dans cette position jusqu'à ce que tous les insectes soient tués. Cette opération terminée, on les lie (?) avec un fil de lin et on les conserve ainsi.

« *Choix à en faire :* Les cantharides les plus énergiques dans leurs effets sont celles qui ont des couleurs variées, sur les élytres desquelles se voient des raies jaunes disposées transversalement, et qui ressemblent[1] aux cloportes[2]. Les cantharides unicolores sont peu efficaces.

[1] Dioscorides, qu'Avicenne cite ici tout au long, spécifie : « semblables, *comme grosseur,* aux cloportes ».

[2] Le docteur Leclerc traduit par « blattes » (B.-L.-N., n° 361) le même terme *banat ouardan* بنات وردان qu'il rend plus loin (n° 995) par « cloportes ». De fait, alors que plusieurs lettrés de Sfax, de Mebdia et de Tunis nous ont affirmé que la *bint ouardan* est réellement le cloporte, d'autres prétendent que c'est, au contraire, la blatte. D'autres enfin y veulent voir la coccinelle. Daoud continue la confusion qui existait avant lui; il dit : « *Banat ouardan :* appelées aussi *doud el-djirar* دود الجرار « vers de cruches », animaux rouges, munis d'ailes velues et minces qui leur servent à voler[a]; ils vivent à proximité de l'eau, dans les établissements de bains chauds, par exemple. Leurs œufs sont de la grosseur des graines du haricot. . » Les mots : *ils vivent dans les établissements de bains chauds,* nous montrent qu'il peut être question aussi bien de blattes que de clo-

[a] Le texte porte, en effet, les mots : لد اجنحة زغب يطير بها. On retrouve cette expression, qui paraît pléonastique, dans maints passages de différents auteurs arabes ordinairement très concis, ce qui nous fait supposer que, loin de constituer un pléonasme, ils ont leur valeur propre et servent ici à établir une distinction entre les ailes complètes des insectes volatiles, les rudiments d'ailes et les étuis cornés de ceux que la nature n'a pas conformés pour le vol.

« *Sa nature :* Un médecin a dit que la cantharide est brûlante au plus haut point; suivant d'autres, elle est chaude et sèche au deuxième degré[1]. Il est plus rationnel de la classer parmi les substances du premier degré, et je la définis ainsi : chaude, âcre, vésicante, caustique.

« *Son usage externe* : Employée en frictions, elle fait disparaître les verrues; on en compose, avec la céruse, un onguent qui, employé à froid en frictions, est excellent pour faire tomber les parties blanches et mortes des ongles; appliquée en emplâtres, elle amène rapidement la chute des ongles atrophiés, mous ou fendillés. En onctions avec du vinaigre, elle fait disparaître le vitiligo et la lèpre. Si on la pulvérise, qu'on y ajoute de la moutarde et qu'on fasse des frictions avec cet onguent, on rétablit la croissance des cheveux et de la barbe; on peut obtenir le même résultat en la faisant cuire dans de l'huile jusqu'à épaississement de la mixture.

« *Son usage contre les tumeurs, les ulcères :* On en frotte les tumeurs cancéreuses pour les résoudre; on opère de même contre les ulcères, la gale et l'impétigo.

« *Son emploi contre les maladies des yeux :* Elle est,

portes, mais nous attribuerions volontiers à ces derniers l'appellation *vers de cruches*, qui leur convient parfaitement et ne saurait s'appliquer à des animaux ailés ou à des coléoptères arrivés à l'état parfait.

[1] Il est superflu de dire qu'il s'agit ici de la classification établie par Galien et adoptée par les médecins arabes.

prétend-on, souveraine pour faire tomber les membranes du ptérygion.

« *Son usage interne :* A petite dose, c'est un diurétique infaillible; elle est même efficace contre l'hydropisie. Ajoutée, à petite dose également, aux remèdes diurétiques, elle en accroît l'action sans aucun effet nuisible; elle est encore emménagogue et abortive. Un médecin a affirmé qu'on obtient un plein succès en administrant un seul de ces insectes contre les douleurs de la vessie, dans le cas où tous les autres traitements ont échoué. A la dose de trois *thassoudj*[1], les cantharides ulcèrent la vessie. Galien dit : « La cantharide doit son action vésicante sur la « vessie à la propriété qu'elle possède d'y diriger les « humeurs âcres dont le corps ne peut jamais se dé- « barrasser complètement, en raison de leur nature « particulière. »

« *Ses propriétés alexitères et toxiques :* D'aucuns prétendent que les ailes et les pattes de la cantharide, prises en potions après l'absorption de la cantharide elle-même, en constituent un contrepoison. D'autre part, on dit que son ingestion à la dose d'un mitskal[2] provoque le gonflement du corps, la sécrétion du sang avec l'urine, et amène la mort en moins d'un jour. »

[1] Le docteur Leclerc (B.-L.-N., n° 995) écrit *thessouh.* Le *thassoudj* طَسوج des médecins vaut o gr. 1379 $\frac{3}{8}$. 3 thassoudj = o gr. 4138 $\frac{1}{8}$. (Voir Sauvaire, *Matériaux*, etc., dans le *Journ. asiat.*, mai-juin 1885, p. 503.)

[2] Le mitskal ou dirham darakhmy égale, nous l'avons déjà vu, 3 gr. 3105.

IBN EL-BEÎTHAR.

Traité des Simples, 2e partie, lettre *dzal* (ذ).

Cet auteur se contente de résumer les observations des médecins qui l'ont précédé, sans y rien ajouter qui lui soit propre :

. . . .

CANTHARIDE[1].

« *Galien*, XI. — *Dioscorides*, II[2].

« *Ibn Massouya.* Appliquées en collyres, les cantharides sont utiles contre le ptérygion.

« *El-Khouz.* En frictions avec du vinaigre, elles sont très efficaces contre la teigne.

« *Avicenne*[3].

« *El-Ghafeky.* Si, après les avoir pulvérisées, on en fait des frictions avec du vinaigre, on tue les poux. Elles conviennent aussi contre la lèpre. L'huile dans laquelle on les a fait cuire possède au plus haut point la propriété de faire pousser les cheveux et la barbe dans l'alopécie. Employées en frictions sur la piqûre du scorpion, elles produisent de bons résultats.

« *Soufian El-Andalousy.* Si l'on ajoute aux potions

[1] Voir B.-L.-N., n° 995.

[2] Nous omettons ici les citations des médecins Galien et Dioscorides. Il en sera question plus loin.

[3] Pour les citations empruntées à Avicenne, voir l'article précédent.

employées contre les calculs la valeur de deux grains[1] de corps[2] de cantharides desséchées et pulvérisées, on assure l'efficacité de ces potions et l'on obtient un succès marqué. En pommade, la cantharide résout infailliblement les tumeurs pituitaires, tant molles qu'indurées.

« *Le Cherif.* Si l'on plonge des cantharides dans une substance grasse et onctueuse, telle que pommade, huile ou graisse, qu'on laisse ensuite cette substance exposée pendant une semaine au soleil et qu'on en fasse des injections dans une oreille douloureuse, on en calme la douleur; on guérit de même la surdité accidentelle[3]. Quant à l'espèce *ailée*[4] que l'on appelle en berbère *azeghlal*[5], si, après l'avoir pulvérisée, on la jette dans un bouillon de viande de bœuf, et qu'on fasse humer ce bouillon à un individu mordu par un chien enragé, on obtient un succès merveilleux et que ne donne aucun autre

[1] Le grain, $\frac{1}{4}$ du carat, vaut o gr. 04597 $\frac{11}{12}$. 2 grains = o gr. 09195 $\frac{5}{6}$. (Voir Sauvaire, *Matériaux*, etc., dans le *Journ. asiat.*, mai-juin 1885, p. 503.)

[2] Il faut donc éliminer les pattes, les têtes et les ailes. Le docteur Leclerc s'est contenté de traduire : « deux grains de cantharides ».

[3] C'est-à-dire la surdité survenue pendant le cours de l'existence, par opposition à la surdité de naissance. Le docteur Leclerc rend l'expression arabe *es-samm el-hadits* الصمم الحادث par : « la surdité récente ».

[4] C'est à cette distinction ainsi formulée : والنوع الطيار منها ذو الاجنحة « et l'espèce de cantharides *volatile, celle qui est pourvue d'ailes* », que nous faisions allusion plus haut, p. 255, en note.

[5] Notre texte porte ازغلال. M. Leclerc donne *areghlal* ارغلال.

médicament. La preuve que les insectes ont agi efficacement, c'est que le malade urine des vers à têtes noires. Si l'on prend des insectes de l'espèce noire dont les extrémités sont rouges, qu'on les plonge dans de l'huile rance ou un corps gras, rance également, qu'on expose pendant six mois cette composition au soleil, et que l'on en fasse ensuite des frictions sur la teigne, après avoir rasé l'endroit du mal et l'avoir détergé à l'aide des remèdes *ad hoc*, on obtient un résultat remarquable; en effet, on extirpe radicalement les germes de la teigne et l'on en dessèche les humeurs peccantes.

« *El-Mansoury*. L'ingestion des cantharides entraîne de la douleur aux aines, des coliques, de la dysurie, de l'ardeur à la vessie, de l'hématurie accompagnée d'une souffrance intense, et, parfois, l'impossibilité d'uriner suivie de l'évacuation d'une urine sanguinolente et brûlante. Elle provoque souvent une tuméfaction de la verge, des aines et des parties voisines; il survient aussi de l'ardeur à la bouche et à la gorge, une inflammation violente, de la fièvre et du délire.

« *Eth-Thabary*. La cantharide est un poison excessivement brûlant qui attaque et enflamme la vessie; elle fait sortir avec l'urine du sang et des matières charnues, avec accompagnement de nausées et d'obscurcissement de la vue. On traite ces accidents en faisant vomir le sujet à l'aide d'une décoction d'aneth et de graisse de bœuf, par l'immersion prolongée dans l'eau chaude, les frictions avec l'huile de sé-

same et les lavements d'eau d'orge cuite avec de l'huile de roses et de la graine de lin. »

DAOUD EL-ANTHAKY.

Tadzkirat, 1re partie, chap. III, lettre *dzal* (ذ).

. . . .

CANTHARIDES.

« Insectes ailés : les plus gros sujets de cette espèce atteignent la taille de la guêpe; ils affectionnent particulièrement les végétaux tendres. C'est dans le sorgho [1] qu'on les trouve en plus grand nombre au commencement de l'été. Les meilleures cantharides sont celles d'une couleur tirant sur le rouge noirâtre, et qui sont marquées de raies jaunes transversales; les plus mauvaises, au contraire, sont les noires, les vertes et surtout les rouges.

« La cantharide est chaude et sèche au deuxième, au troisième ou au quatrième degré. Employée en potions, elle incise, dilate et absterge les obstructions, et l'expérimentation a pleinement démontré qu'elle dissout les calculs. C'est un emménagogue et un diurétique; elle arrête le gonflement et l'obstruction de la rate. Avalée dans du bouillon de viande de bœuf, elle est supérieure à tous les remèdes que l'on emploie pour conjurer la rage, et aucun remède ne saurait la remplacer dans ce cas. Les habitants de l'Égypte la pulvérisent dans une petite quantité

[1] Certains lexicographes voient dans la *dzoura* ذُرة le maïs et non pas le sorgho.

d'huile et l'administrent aux personnes qui, ayant été mordues par un chien, redoutent les conséquences de leur blessure. Elle est, je le répète, un spécifique infaillible contre cette affection.

« Employée en onctions à l'extérieur, elle guérit l'alopécie, le prurit, la gale, les ulcères, le lentigo, les marques de la petite vérole, le vitiligo, la lèpre. En collyres, elle est souveraine contre l'albugo, le ptérygion et le pannus. Elle sert à préparer une eau qui remplace l'eau ferrugineuse obtenue au moyen de l'acier naturel. C'est un caustique qui fait évacuer avec l'urine des grumeaux de sang que le vulgaire prend pour des petits chiens; c'est aussi un abortif. Elle provoque de l'angine, de la fièvre cérébrale, des coliques. Elle ulcère la peau; c'est pourquoi son emploi est obligatoire lorsqu'on veut amener la croissance des cheveux ou de la barbe; c'est un des topiques les plus efficaces à employer dans ce cas. Les substances grasses et onctueuses, huiles, pommades et autres, sont des correctifs de la cantharide.

« Si l'on place des cantharides dans un cruchon et qu'on les brûle, ou qu'après les avoir enveloppées dans un linge, on les expose aux vapeurs de vinaigre en ébullition, leur ingestion mitige fortement l'action de tous les poisons animaux. Mêlée avec de la gomme adragante et administrée dans du beurre et du bouillon gras, la cantharide constitue un vomitif qui expulse principalement les sirupeux.

« La dose en est d'un seul insecte dans tous les cas, et la pratique rationnelle exige qu'on en em-

ploie toutes les parties, bien que, quelquefois, on en jette les extrémités, têtes, pattes et ailes, ou qu'au contraire, on jette le corps, en ne conservant que les extrémités.

« La cantharide a pour succédané le ver du pin. »

Ailleurs, le même auteur s'exprime en ces termes, au sujet d'un emplâtre corrosif :

« C'est pour tenir lieu de l'ablation et de la cautérisation que les médecins anciens[1] ont composé cet emplâtre qu'ils employaient contre les hémorroïdes, les verrues et les chairs mortes..... En voici la recette : Vin (?), arsenic rouge, vitriol vert, soude, deux onces de chaque espèce ; pilez avec soin, placez dans une bouteille en verre ; recouvrez entièrement avec quatre livres d'eau, bouchez et laissez ainsi pendant trois semaines..... On peut ajouter à la soude de la chaux, du savon, du sel ammoniac, du nitre *baourak*, des cantharides, des cendres de figuier, et alors on obtient des merveilles de ce topique pour remplacer la cautérisation. On peut aussi le faire servir à des lavements, à condition de ne pas lui associer de cantharides. »

Avicenne et Daoud El-Anthaky nous dépeignent donc la cantharide comme un alexitère ; de plus, le même Avicenne et les médecins El-Mansoury et Eth-Thabary nous apprennent qu'elle constitue aussi un

[1] Cf. Scribonius Largus, *De composit. med.*, cap. XCII, § CCXXX.

poison des plus dangereux. On a vu comment s'y prenait ce dernier pour en combattre les pernicieux effets. Que l'on veuille bien nous permettre d'insister quelque peu sur ce côté de la question et de décrire le mode de traitement prescrit par l'Hippocrate des Arabes dans les cas d'empoisonnements causés par l'ingestion de ces insectes.

AVICENNE.

Canon, liv. IV, chap. VI, tit. II.

INGESTION DES POISONS ANIMAUX.

. . . .

CANTHARIDE.

« La cantharide est âcre et brûlante; c'est un poison mortel. Son absorption entraîne des coliques, des douleurs d'entrailles, et, en général, des souffrances qui s'étendent de la bouche aux aines, en affectant, en outre, les hanches, les reins et les hypocondres. Elle ulcère la vessie et la gonfle, avec accompagnement de douleurs violentes, tuméfie la verge, l'aine et toute la région adjacente, et y fait naître une violente inflammation; elle excite à sécréter l'urine, et lorsque le malade veut satisfaire cette nécessité, ou il se trouve dans l'impossibilité d'y parvenir, ou il expulse, au milieu de souffrances atroces, du sang et des matières charnues.

« Elle provoque quelquefois de la dysenterie, des nausées, le dérangement des facultés mentales, des étourdissements subits, des syncopes, du malaise.

La souffrance la plus intense siège dans la vessie; le malade ressent sur le palais une saveur de goudron et de poix[1].

« C'est à l'époque de la canicule, avant le lever de Sirius, après son coucher et en automne que l'ingestion des cantharides cause les plus terribles empoisonnements.

TRAITEMENT.

« Il faut provoquer des vomissements et donner des lavements[2] de la façon que vous connaissez. Au vomitif comme au purgatif, vous ajouterez du nitre *nathroun* et une décoction de figues; le vomitif devra être administré à doses répétées et consécutives. Si vous estimez devoir saigner le malade pour préserver sa vessie, saignez-le. Faites-lui boire ensuite du lait[3] en abondance et à nombreuses reprises, du mucilage de graines de coton, de la tisane de pourpier, du beurre en grande quantité; après cela, administrez-lui, sans différer, un lavement composé d'une

[1] Cf. Actuarius, *Med., sive de meth. med.*, lib. V, cap. XII. Scribonius Largus dit que le bupreste a le goût du nitre. (Voir *De compos. med. lib.*, cap. LXII, § CLXXXIX, et cap. LVIII, § CXC.)

[2] Cf. les auteurs grecs et latins : tous prescrivent les lavements dans le cas dont il s'agit.

[3] « Dioscorides, livre II. Le lait est efficace pour combattre l'ardeur et l'inflammation survenues par le fait de l'absorption de médicaments toxiques et mortels, comme les cantharides des espèces *fasaridas* فساريدس (*alias : kimaridas* قيماريدس; on a de la peine à reconnaître dans ces mots la transcription du grec *cantharides*); *fasthioun* فسطيون « vers du pin »; et *biristhas* بيريسطس « buprestes » (Ibn El-Beïthar, *Traité des Simples*, texte arabe). Voir Aétius, *Tetrab. I*, serm. II, cap. XCII.

décoction d'orge, de guimauve, de blancs d'œufs et de mucilage de graines de lin; ou d'une décoction d'orge et de riz, de fenugrec ou d'épeautre (*triticum spelta*) perlé[1]. Les bouillons gras, l'huile d'amandes, la graisse d'oie, les jaunes d'œufs à la coque, le beurre, le miel, le julep, le babeurre de vache, employés dans l'alimentation du malade, sont d'une efficacité remarquable, ainsi que l'eau de miel[2], les strobiles et les pignons du pin, le rob de raisin mêlé avec de la graisse d'oie, le sirop de miel[3], les décoctions de graines diurétiques, comme les graines de melon et de concombre, les figues cuites, le sirop de violettes[4]. On a vanté comme des spécifiques infaillibles l'huile de coings[5], l'huile de lis, la terre sigillée de Samos. On peut utilement purger le malade avec de l'hydromel[6], mais, lors-

[1] Notre texte porte *djandarous* جندروس que nous lisons *khandarous* خندروس. Pour la confusion survenue au sujet du *chondros* des Grecs, voir B.-L.-N., n° 825, note.

[2] *Ma el-âssal* ماء العسل. Ce n'est pas l'*hydromel*. « Prenez une partie de miel, deux parties d'eau; faites cuire sur un feu doux, enlevez l'écume qui surnage, et mettez bouillir jusqu'à réduction à un tiers. Retirez et filtrez » (Avicenne, *Can.*).

[3] *Charab el-âssal* شراب العسل. Miel, moût de sirop légèrement piquant, sel, telles étaient les substances qui, d'après Avicenne, entraient dans la composition de ce sirop, obtenu par l'ebullition.

[4] *Charab el-banafsadj* شراب البنفسج. Il se fait comme le sirop de roses, dit Daoud, et se compose de pétales de violettes, eau et sucre, bouillis plusieurs fois.

[5] *Douhn es-safardjal* دهن السفرجل. D'après Dioscorides, cette huile se faisait avec : coings, huile, eau, écorce de spathe de palmier et schœnanthe. (Voir Ibn El-Beïthar, *Traité des Simples*, texte arabe.)

[6] *Charab adzroumali* شراب اذرومالى. On reconnaît sans peine

qu'on a recours à cette liqueur, il devient indispensable d'injecter ensuite dans l'urètre de l'huile de roses que l'on se gardera bien de projeter brusquement, mais que l'on fera, au contraire, pénétrer doucement et le plus délicatement possible.

« On doit enfin prendre des bains de siège tièdes. »

ET-TEMIMY.

Et-Temimy s'exprime ainsi :

« L'huile de roses est efficace contre l'ingestion des poisons tels que la chaux, l'arsenic, le savon, la cantharide et autres pareils. Dans ces cas, il faut la donner à la dose d'une once, avec de la décoction d'aneth : on provoque ainsi des vomissements que l'on réitère une seconde fois par l'emploi du même remède, puis on en donne cinq drachmes avec une drachme de grande thériaque. De la sorte, on n'a rien à craindre. »

DAOUD EL-ANTHAKY.

Tadzkirat.

« L'ingestion de la cantharide produit les mêmes désordres que l'ingestion de la salamandre, et, partant, la médication est la même dans les deux cas : elle consiste à administrer à fortes doses les thériaques alexitères. Les œufs de tortue, à la dose

dans *adzroumali* la transcription du grec *ὑδρόμελι*. « Prenez la valeur d'une amphore de miel dans lequel on a fait macérer des coings ; mêlez-y deux amphores d'eau ; faites bouillir et exposez au soleil à l'époque des premières chaleurs de l'été » (Avicenne, *Can.*).

d'un carat, constituent aussi un antidote spécifique. »

Le même auteur prescrit encore de faire prendre aux chevaux, bœufs ou autres animaux qui ont avalé des cantharides, une potion de dattes, de lis et de gingembre.

Nous allons maintenant aborder le côté critique de la question et signaler les observations que nous avons pu relever.

Le traitement antirabique au moyen des cantharides semble bien avoir été imaginé par les Arabes.

Le premier auteur qui en fasse mention est Razès; mais nous avons vu qu'il se borne à préconiser l'ingestion de l'insecte, sans en détailler en aucune façon le mode d'emploi.

Après lui, heureusement, Avicenne nous fournit des indications beaucoup plus détaillées, et l'on trouve dans ses *Canons* tous les renseignements que l'on était en droit d'exiger d'un ouvrage aussi important.

Il est certain qu'aucun des écrivains médicaux grecs ou romains antérieurs à Razès ne parle de l'emploi des insectes vésicants pour combattre la rage; mais leur silence à cet égard ne veut pas dire que la cantharide et certains de ses congénères fussent inusités comme agents thérapeutiques. Bien au contraire.

Hippocrate (v^e-ive siècle avant Jésus-Christ); Pline

le naturaliste, Scribonius Largus, Celse, Arétée et Dioscorides (Ier siècle de notre ère); Galien (IIe siècle); Aétius (Ve siècle); Paul d'Égine (VIIe siècle); Actuarius (XIIe ou XIVe siècle), en font mention, décrivent les insectes habituellement employés, signalent leurs propriétés, indiquent la manière de les administrer: ainsi :

Hippocrate prescrit les cantharides, prises à l'intérieur, contre l'hydropisie, l'apoplexie et la jaunisse.

Pline[1] rapporte qu'on en faisait usage pour combattre le venin des salamandres.

Scribonius Largus[2] cite des cantharides spéciales, dites d'Alexandrie; mais il se contente de dire qu'elles sont « variées et oblongues ». Il les associe à d'autres substances pour en faire un emplâtre contre les hémorroïdes.

Celse fait allusion à l'insecte, mais il nous paraît inexact qu'il parle de son emploi contre la morsure des serpents, ainsi que l'a avancé récemment M. R. Blanchard[3].

Arétée dit[4] que « la vessie est enflammée par les médicaments . . . . . vénéneux et par les cantharides ou le bupreste . . . . . » Dans un autre ouvrage[5], le même auteur, décrivant le traitement de l'épilepsie, range les frictions au nombre des moyens thérapeu-

[1] *Hist. mund.*, lib. XXIX, cap. IV.

[2] *De composit. med.*, cap. XCII, § CCXXX.

[3] *Les Insectes antirabiques*, dans la *Revue scientifique*, n° 15, 10 avril 1886, p. 467, col. 1.

[4] *De caus. et sign. acut. morb.*, lib. II, cap. X.

[5] *De curat. diut. morb.*, lib. I, cap. IV.

tiques à employer, et déclare que « les frictions qui déterminent la rubéfaction de la tête sont les plus efficaces de toutes ; . . . . . la meilleure est celle qui se fait au moyen des cantharides; mais, trois jours avant son emploi, il faut faire boire du lait, afin de préserver la vessie, car les cantharides lèsent gravement cet organe. »

Dioscorides[1] nous parle de l'espèce de cantharides que l'on trouve dans le blé, cantharides que l'on doit conserver après les avoir tuées à l'aide de la vapeur de vinaigre en ébullition. Il donne la préférence à celles « qui ont des couleurs diverses, les ailes marquées de raies jaunes transversales, le corps allongé, plein et de la taille des cloportes »; il leur associe, en tant qu'énergie de leurs propriétés, « les buprestes », ainsi que « cette variété de cantharides que l'on appelle *pituocampa*[2], et qui ne sont autres que les vers du pin[3] ». Pour conserver ces derniers il se contente de les griller en les laissant quelques instants dans un crible placé sur des cendres chaudes. Il emploie indistinctement les trois espèces contre les tumeurs cancéreuses, la gale ulcéreuse, les dartres malignes, et les mêle, comme emménagogues et diurétiques, aux remèdes lénitifs spéciaux en usage pour combattre les affections de l'appareil génito-

[1] *De re medic.*, lib. II, cap. LXV.

[2] Le texte arabe donne *janthioun* فنطيون. (Voir B.-L.-N., n° 995.)

[3] Voilà un passage qui, s'il n'a pas été falsifié, vient à l'appui de l'assertion déjà émise par nous, à savoir que les anciens comprenaient des insectes aptères sous la dénomination de *cantharides*.

urinaire. Il affirme que ceraines gens en font un remède efficace contre l'hydropisie, à cause de la propriété qu'elles ont d'activer la sécrétion urinaire; d'autres (remarque intéressante à noter en passant et que nous avons pu déjà relever dans Avicenne) proposent un véritable traitement homéopathique contre l'empoisonnement par la cantharide, en préconisant l'emploi en boisson des pattes et des ailes de la cantharide elle-même.

Au surplus, c'est principalement au point de vue de leurs effets toxiques et de la médication propre à combattre ces effets que les auteurs médicaux anciens étudient ces insectes, et Dioscorides, pour sa part, prescrit le nitre *nathroun* mêlé à l'eau dans les cas d'empoisonnement par les buprestes particulièrement, et le lait dans ceux d'empoisonnement par les insectes des trois espèces, cantharides, buprestes et vers du pin.

Galien[1] imite Dioscorides : comme lui, il prend sans distinction les cantharides du blé à raies jaunes, les buprestes et les vers du pin, qu'il prescrit de tuer tous en les exposant aux vapeurs de vinaigre bouillant. C'est dans les cas de gale, d'éruptions furonculeuses et contre certaines affections de la peau et des ongles, qu'il a recours à leur emploi : il dit avoir vu un médecin obtenir de bons résultats en les ajoutant à petite dose aux remèdes diurétiques. Il en emploie toutes les parties, à l'encontre,

[1] *De constitut. art. medic.*, lib. XI.

spécifie-t-il, de ceux qui, éliminant les corps, ne prennent que les ailes et les pattes; il nous apprend que certaines personnes attribuent à ces ailes et à ces pattes des propriétés efficaces dans l'empoisonnement par l'ingestion des corps eux-mêmes; d'autres affirment, au contraire, que les corps, non seulement constituent un antidote des ailes et des pattes, mais, bien plus, méritent d'être rangés dans la catégorie des remèdes propres à combattre les intoxications mortelles. Enfin, il parle de l'action de ces insectes sur la vessie et attribue, comme nous le savons déjà par une citation d'Avicenne, les ulcérations qu'ils produisent dans cet organe à la propriété dont ils jouissent d'y diriger les humeurs âcres du corps. Entre autres substances, il représente la terre sigillée de Lemnos et le lait cuit, administrés en potions, comme d'un excellent effet dans le traitement des cystites cantharidiennes.

Aétius[1] range la cantharide et le bupreste parmi les poisons animaux; dans un autre passage[2], il nous dit que « les meilleures cantharides sont, comme il l'a expérimenté par lui-même, celles qu'on trouve dans le froment et qui ont des taches jaunes (*virgulas transversales melini coloris habentes*) » : un de ses maîtres, assure-t-il, les prescrivait en potion avec de l'urine, mais en enlevant préalablement aux insectes les pattes et les ailes. Lui-même s'étend longuement sur leurs propriétés toxiques, décrit leur

[1] *Tetrab. IV,* serm. I, cap. XLV.
[2] *Tetrab. I,* serm. II, cap. CLXXIV.

action sur la vessie, et, à l'exemple de ces médecins dont parle Dioscorides, prescrit[1] d'administrer en potions, dans les cas graves d'empoisonnement par les cantharides, les ailes et les pattes du vésicant.

Paul d'Égine[2] écrit que les cantharides trouvées dans le blé et marquées de bandes transversales de couleur orange (*luteas transversas zonas habentes*) sont surtout recherchées : comme Dioscorides et ses successeurs, il les tue à l'aide de la vapeur du vinaigre et signale leur emploi, mélangées à de l'urine, dans certaines affections. En outre, il n'a garde d'oublier de décrire et de traiter[3] l'empoisonnement dû à leur ingestion.

Actuarius[4] traite principalement cette dernière partie de la question, signale les désordres que l'insecte occasionne dans la vessie, et détaille les observations faites avant lui. Il est, parmi les auteurs grecs et latins, le seul qui, dans l'empoisonnement par l'absorption des buprestes, mentionne le symptôme de l'anasarque.

S'il faut en croire les écrivains arabes, un auteur antérieur à la plupart de ceux que nous venons de citer et qui, pour plusieurs d'entre eux, n'est autre qu'Aristote, aurait décrit les propriétés toxiques des cantharides et aurait même prescrit d'appliquer sur

[1] *Tetrab. III*, serm. I, cap. XLIX.
[2] *De re medic.*, lib. VII, litt. K.
[3] *Op. cit.*, lib. V, cap. XXX et XXXI.
[4] *Meth., sive de meth. med.*, lib. V, cap. XII.

IMPRIMERIE NATIONALE.

les *morsures* faites par elles un chaton de bague formé avec une pierre bézoard[1].

Quoi qu'il en soit, aucun des insectes vésicants décrits et usités dans l'antiquité n'est de même espèce que la cantharide médicinale actuelle (*Lytta vesicatoria*), laquelle, comme chacun sait, est d'un beau vert à reflets métalliques. Cette remarque a, du reste, été signalée par les naturalistes modernes[2]. D'autre part, en rapprochant les extraits qui précèdent des différents articles publiés sur ce sujet dans la *Revue scientifique* et dont nous dirons bientôt quelques mots, on peut se convaincre que les insectes vésicants, coléoptères ou autres, des médecines grecque, romaine et arabe, sont beaucoup plus énergiques dans leurs effets que ceux dont l'usage prévalut en Europe au moyen âge et jusqu'à notre époque.

Nous venons de voir que, chez les auteurs romains ou grecs, on ne trouve, à l'article *Cantharide*, rien qui indique que l'insecte fût employé contre la rage. Comme confirmation de ce fait, nous ajouterons qu'on ne rencontre pas davantage la mention de l'usage des cantharides dans les traitements divers qu'ils formulent contre cette affection : ni dans Celse, ni dans Oribase, ni dans Aétius, ni même dans Actuarius qui, postérieur d'un siècle au moins

[1] Voir B.-L.-N., n° 230.
[2] Voir, entre autres, L. Figuier, *Les Insectes*.

à Avicenne, eût pu, à la rigueur, profiter de ses observations, dans aucun des auteurs précités, disons-nous, il n'est, en aucune façon, question des insectes vésicants à l'article *Rage* de leurs ouvrages[1].

Il paraît donc bien établi que les Arabes seuls ont eu, les premiers, l'idée d'administrer ces insectes comme antirabiques. Une question se pose immédiatement : Comment cette idée a-t-elle pu leur venir? C'est ce que nous allons rechercher.

Tous les auteurs anciens considèrent comme indispensable, quand ils ont à traiter un individu mordu par un animal enragé, la condition d'*évacuer* le poison rabique.

Ainsi, par exemple, Celse[2] dit qu'il faut mettre sans retard une *ventouse* sur la morsure, afin d'*attirer au dehors* le virus. Il ajoute que, si l'on ne peut appliquer le feu, il faut *saigner* le malade, toujours

[1] Il serait fastidieux et inutile de donner la liste de tous les remèdes employés par les Grecs et les Romains dans le traitement de la rage, d'autant plus que ces remèdes sont, en grande partie, mentionnés dans les extraits arabes qui figurent plus haut. Les quantités dosiques seules changent quelquefois, ainsi que les substances accessoires. Parmi ceux que nous n'avons pas rencontrés chez les médecins musulmans, nous relevons : les feuilles de la ballote, en topiques avec du sel; le miel, en potions ou en aliment; la peau de serpent triturée, à la dose d'une drachme; le chou; la chair du poisson *smaris*; les feuilles tendres du sureau, avec de la fleur de farine d'orge; la chair de la moule en topiques; etc.

[2] *De re medic.*, lib. V, cap. XXVII.

dans le but d'*éliminer* le poison. Enfin, il recommande de faire *suer* le sujet, toujours incontestablement dans le même dessein, c'est-à-dire pour *activer l'élimination* du virus.

Aétius[1] agit dans le même sens. Dans un très long article qu'il dit avoir tiré de Rufus et de Posidonius, il prescrit, indépendamment d'un grand nombre de recettes, de veiller à ce que le ventre et la *vessie* des malades soient libres : *et egestionum quotidianarum et mictionum cura habenda est.* Il est clair encore ici que c'est toujours dans le but de *favoriser l'issue* du virus par les matières fécales et par l'*urine* que cette recommandation est faite. Aétius affirme même avoir connu un vieillard qui guérissait à coup sûr la rage, tout simplement en administrant de l'oseille, qui avait, dit-il, l'avantage de provoquer une abondante *diurèse.*

On voit, par suite, que l'attention des médecins grecs et romains s'était, dans le traitement de la rage, portée sur la *vessie.* Aussi, qu'est-il arrivé? C'est que les médecins arabes, Razès, Avicenne, Daoud El-Anthaky, qui se sont, comme on ne l'ignore pas, inspirés des auteurs anciens et les ont, en grande partie, cités et copiés, ont également porté leur attention sur la *vessie* et la *sécrétion urinaire.* En voici une preuve intéressante :

Avicenne, dans les cas de rage confirmée, prescrit l'emploi en boisson de « l'eau dans laquelle on a,

[1] *Tetrab. II,* serm. II, cap. XXIV.

à de nombreuses reprises, éteint un fer rouge ». Cette pratique était bien connue des anciens pour d'autres affections que la rage : mais pourquoi Avicenne la prescrit-il dans cette maladie? Marcellus Empiricus va nous le dire[1] : « L'eau, assure-t-il, dans laquelle on a éteint un fer rouge est excellente pour la *vessie :* on la nomme *aqua vesicaria.* »

Il ressort donc bien qu'Avicenne prescrit cette eau à cause de ses bons effets sur la vessie, et, par suite, il estimait, avec les auteurs anciens, que, dans la rage, c'est sur cet organe qu'il faut agir avant tout. Les différents extraits que nous avons cités nous montrent que son intention évidente, tout comme celle des autres médecins arabes, que leur préoccupation constante est *de faire uriner*, d'*activer la sécrétion urinaire :* quand bien même le malade urinerait du sang, il n'y aurait pas d'inconvénient à cela, bien au contraire, le résultat n'en serait que meilleur. Nous avons vu plus haut que Celse préconise les émissions sanguines.

De là à prescrire la cantharide, dont l'effet sur la vessie est beaucoup plus énergique que la plupart des médicaments analogues (fait bien connu de tous les auteurs, nous l'avons montré), et qui, d'après Daoud, « sert à préparer une eau qui remplace l'eau ferrugineuse obtenue au moyen de l'acier naturel »; la cantharide, que Dioscorides employait contre les maladies des organes génito-urinaires; la cantharide,

[1] *De medicam.,* II, cap. XXVI.

enfin, qui procure justement et au suprême degré ces émissions sanguines recherchées par Celse, il n'y avait qu'un pas, et ce pas a été vite franchi.

On comprendra sans peine que cet usage particulier des insectes vésicants pour combattre une affection aussi redoutable que la rage, après qu'il eut été consacré par l'expérimentation, ait primé facilement, dans la médecine arabe, tous les autres emplois qu'en faisaient les auteurs grecs, et, partant, nous ne serons pas étonnés quand nous le retrouverons, en plein XIXe siècle, encore en vigueur dans plusieurs régions de l'Afrique septentrionale.

Mais, bien plus : on va voir cette méthode, encore décrite au XVIe siècle par le médecin arabe Daoud El-Anthaky, s'étendre dans presque toute l'Europe, en Allemagne, en Hongrie, en Russie, etc.

Comment s'est produite cette diffusion? D'une manière fort simple. C'est à la fin du XVe siècle et pendant le XVIe que les ouvrages médicaux des Arabes sont publiés et traduits, comme Razès, pour la première fois en 1486, et, successivement, à Venise, en 1509, à Paris, en 1528 et 1548, à Bâle, en 1544; comme Avicenne, à Rome, en 1483, 1564 et 1608; comme Avenzoar, à Venise, en 1490, à Lyon, en 1531; comme Averroès, à Venise, en 1482 et 1552, à Lyon, en 1517, etc.

C'est à partir de cette époque que l'on voit apparaître, dans divers auteurs chrétiens, ce mode particulier de traitement antirabique, et les plus

anciens écrivains européens qui le mentionnent sont précisément du commencement du XVII[e] siècle, ce qui tend à démontrer qu'ils ont profité des traités arabes récemment édités. M. R. Blanchard nous a donné de ces écrivains une intéressante biographie[1]; nous y lisons que les cantharides partageaient avec différents autres insectes, méloés, hannetons, etc., l'honneur de servir à combattre la rage. Que le lecteur en juge :

En 1603, C. Schwenckfeld cite l'emploi, par les habitants des campagnes, du *Meloë majalis* qu'il décrit sous le nom de *Scarabæus unctuosus*.

La même année, Henri de Bra nous présente les cantharides; non content de les administrer à l'intérieur, il les applique aussi en topiques sur la morsure.

A. Matthiole, en 1619, Weickard, en 1626, représentent comme d'excellents antirabiques, l'un la cantharide, l'autre le hanneton.

En 1663, Cardan s'étend sur le même sujet: il reconnaît aux cantharides des propriétés remarquables pour éliminer le virus rabique par les voies urinaires, mais il met en garde contre leur action toxique et recommande de ne les employer qu'à bon escient.

[1] *Les Insectes antirabiques*, dans la *Revue scientifique*, n° 15, 10 avril 1886, p. 467. Se reporter à cette note pour les détails et l'indication des différentes sources auxquelles a puisé l'auteur. (Voir aussi, du même, *La Cétoine et la rage*, *loco cit.*, n° 4, 23 janvier 1886, p. 123.)

Spielenberg et, après lui, d'autres écrivains du XVIIIe siècle, disent que les habitants de la haute Hongrie, « pour guérir une espèce singulière d'hydrophobie fort aiguë », administrent la dose énorme de « dix cantharides réduites en poudre. Cette poudre, prise avec quelque véhicule propre, fait suer considérablement et fait quelquefois uriner copieusement, sans cependant occasionner aucune douleur. Les habitants de ce pays sont naturellement forts et robustes, et on croit qu'en donnant les cantharides entières, elles ne peuvent occasionner aucun dommage, et qu'au contraire, leurs pieds sont propres à chasser le venin du corps ».

Werlhof administrait les cantharides aux rabiques avec une entière confiance en leurs effets salutaires, mais il considérait comme indispensable de joindre à ce mode thérapeutique le traitement mercuriel interne, traitement qui fut, du reste, tenu en grand honneur à la fin du siècle dernier. On employait le mercure tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et on lui attribua plusieurs cures merveilleuses.

Rumpel, en 1767, indique la formule des pilules de cantharides et ajoute qu'aucun des malades traités par ce remède n'avait éprouvé l'horreur de l'eau.

En 1777, le roi Frédéric le Grand ne dédaigna pas d'acheter d'un paysan silésien, après force négociations, la recette d'un spécifique contre la rage, spécifique constitué par le *Meloë majalis*. A la suite de la publication de ce remède par différents jour-

naux allemands, il parut une nuée de mémoires dont les auteurs citaient des cas de guérison de la rage par les méloés, aussi bien chez l'homme que chez les animaux, et ne tarissaient pas d'éloges sur le compte de l'insecte, invoquant à l'appui de leurs dires un grand nombre d'observations qui paraissaient démontrer son efficacité remarquable.

Raschig nous apprend, en 1816, qu'un juge de Sundorf, en Lusace, administrait avec un plein succès les excréments du méloé bouillis avec de la poudre de lycopode et additionnés de miel.

En 1833, Brandt et Ratzeburg préconisent le méloé et lui associent, comme doués des mêmes propriétés, le *Meloë proscarabœus* et la *Lytta vesicatoria*, cette dernière administrée en nature ou, plus souvent, en teinture, à une dose qui commence à trois gouttes et s'élève jusqu'à quarante.

Vingt ans plus tard, Herzog parle encore du méloé, relativement au traitement de la rage.

D'autre part, nous savons que la *cétoine dorée* est employée en Russie pour combattre la terrible maladie.

En 1846, un entomologiste russe, M. Motschoulsky, administra à un chien qui avait été mordu par un autre chien enragé deux cétoines en deux doses. « L'animal ne devint pas enragé, mais, chaque année, quand approchait l'époque à laquelle il avait été mordu, il était pris d'une tristesse qui durait quatre à cinq jours. » L'année suivante, deux enfants prirent chacun une cétoine et demie : « cela les fit

dormir, mais ils ne présentèrent, par la suite, aucun signe d'hydrophobie. »

« La population russe, dit, en 1851, le docteur Mandilèny, a grande confiance dans ce mode de traitement auquel sont dues des guérisons connues de tous. »

En 1851 également, M. Guérin-Méneville parle d'un paysan russe du gouvernement de Saratow qui pulvérisait les cétoines, étendait la poudre ainsi obtenue sur du pain beurré sans sel, et donnait ce pain à manger au malade. Il rapporte que, pendant trente ans, on n'a eu à déplorer la mort d'aucun des sujets auxquels ce remède avait été administré.

Enfin, M. A. Becker, naturaliste russe, affirme[1] avoir guéri, en 1883, à Sarepta ou dans les environs, plusieurs personnes et des chiens qui avaient été mordus plus ou moins grièvement par un chien enragé, simplement en leur donnant à avaler des cétoines.

Après tout ce qui précède, il ne sera pas sans intérêt, croyons-nous, de lire quelques détails sur la méthode de traitement antirabique encore employée couramment dans l'Afrique du nord. Nous allons donc examiner ce point.

[1] *Le Scarabée antirabique*, dans la *Revue scientifique*, n° 2, 9 janvier 1886, p. 60.

III

TRAITEMENT DE LA RAGE EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE.

A. — ALGÉRIE[1].

Nous voyons d'abord divers vésicants employés comme antirabiques dans la province d'Oran. Nous prenons ce qui suit dans une note due à la plume de M. I. Lapaine :

« M. Georges Lumbroso ne se trompait pas en avançant (*Revue scientifique* du 6 février dernier) que les Arabes attribuent à la cétoine des propriétés curatives de la rage.

« . . . . Les indigènes oranais ne se contentent point de la cétoine pour le traitement de la rage. La médication est variable. Ils se servent aussi de la coccinelle, qu'ils nomment *ghobar es-sma* « la pous- « sière du ciel » : le même terme s'applique à la cétoine et à la plupart des coléoptères. Ils emploient également la cantharide qu'ils connaissent sous le nom de *debbent el-hind* « la mouche des Indes ».

« Voici le manuel opératoire . . . que j'ai entendu exposer par un des lettrés les plus distingués de l'ancienne université de Tlemcen, et que, d'ailleurs, on peut lire tout au long dans le fameux traité *Kitab et-*

[1] Pour ce paragraphe, cf. I. Lapaine, *Le Traitement de la rage chez les Arabes*, dans la *Revue scientifique*, n° 10, 6 mars 1886, p. 316, et docteur E. Bertherand, *La Rage d'après les médecins arabes*, dans le *Mobacher*, journal officiel de l'Algérie, n° 2834, 26 mars 1887.

teub « le Livre des médecins » (*sic*, pour *le Livre de la médecine*) de Sidi Abd Allah ben Azouz. . . :

« On met dans une bouteille *sept* cétoines. Ces insectes, paraît-il, réduits par la famine, se mangent les uns les autres : le dernier survivant finit par mourir : sa dépouille, une fois desséchée, est réduite en poussière et introduite dans un raisin sec que l'on fait avaler au rabique. Lorsqu'on emploie la cantharide, il faut en restreindre le nombre à *trois*, quoiqu'on ne mange que la dernière, « à cause de « la violence du remède ».

D'autres médecins administrent la cantharide de la manière prescrite par le Cherif, c'est-à-dire pulvérisée et incorporée dans du bouillon de bœuf.

Du reste, les indigènes de l'Algérie ne se bornent pas à l'emploi des vésicants dans le traitement de la rage. Au nombre des remèdes qu'ils administrent, on mentionne les suivants :

On fait manger au blessé le cœur cru et pantelant du chien même qui l'a mordu. Quelques praticiens font bouillir ce viscère avec la bulbe de la scille maritime, appelée *ferâoun* فرعون dans certaines parties de l'Algérie, *ânsel* عنصل, qui est le terme scientifique, et *besel el-far* بصل الفار, « oignon à rat », dans d'autres. D'aucuns emploient ce mélange en emplâtres et non en aliment.

D'autres arrachent une dent canine de l'animal atteint de la rage et l'appliquent tout simplement sur la morsure qu'il a faite.

Dans certaines tribus, on donne à manger à la

personne mordue une datte ou un morceau de pain de la grosseur d'une datte que l'on a, au préalable, imprégné du sang de la plaie.

Les Zana, tribu du cercle de Batna, font boire aux hydrophobes du lait de femme.

Dans d'autres régions, on applique sur la plaie un cataplasme de jaunes d'œufs; au bout d'un certain temps, on retire ce cataplasme et on oblige le malade à le manger avec du miel ou de l'huile et du pouliot de montagne (*Teucrium polium*). On doit réitérer l'ingestion de ce remède pendant quatre jours consécutifs.

Ailleurs, les Arabes cautérisent la morsure et y appliquent des cataplasmes composés de henné ou des feuilles de différents végétaux, tels que la *zata* (?) [peut-être pour *zita* زيتة, *limoniastrum*, ou *zeïiata* زيّاتة, *sium siculum*, vulgairement *berle de Sicile*], la *maghnia* (?), etc., après quoi, ils ont recours aux marabouts qui leur vendent soit différentes drogues tenues secrètes, soit des amulettes, talismans et prières destinés à les prémunir contre l'hydrophobie.

Les gens du désert traitent la plaie comme une plaie simple : si l'individu mordu présente des symptômes de délire rabique, on se contente de lui jeter de l'eau à la figure. Ailleurs, on le force, pendant quarante jours, à ne boire qu'au moyen d'un roseau, à ne point se laver, à ne toucher ni eau ni quoi que ce soit avec les mains, à ne manger qu'à l'aide d'une cuiller. Au bout de ce laps de temps, s'il est encore vivant, on le considère comme sauvé.

B. — TUNISIE.

1° SOUSSE.

Voici les renseignements que donne M. Bonnet[1] sur le système employé à Sousse :

« Dans le numéro de la *Revue* du 6 février dernier, M. le docteur Lumbroso mentionne, sans le nommer, un insecte employé comme antirabique par un médecin indigène de Ksar Es-Saf (Tunisie); cet arthropode, dont M. Lumbroso n'a pu donner le nom aux lecteurs de la *Revue*, est le *Mylabris Oleæ* (en arabe *dzernouh*), espèce très commune dans toute la Régence. Il y a déjà trois ou quatre mois que j'ai décrit avec quelques détails (voir *Journ. d'hist. nat. de Bordeaux*) l'usage qu'un *toubibe* (médecin) de Gabès faisait de cet insecte dans les cas de rage canine communiquée à l'homme; M. le docteur Gessard, pharmacien-major, vient de m'envoyer le même mylabre qu'il a trouvé chez un toubibe de Sousse, où il était soigneusement conservé pour le même usage qu'à Gabès et à Ksar es-Saf; en réalité, l'emploi du *Mylabris Oleæ* comme antirabique est assez fréquent dans le Djérid, dans l'Arad et dans le Sahel : les doses varient peu; seul, le véhicule est différent, suivant les localités; tantôt c'est un liquide, tel que bouillon de mouton ou même simplement *aqua fontis;* d'autres fois, comme à Sousse, on incorpore

[1] *Les Insectes antirabiques*, dans la *Revue scientifique*, n° 12, 20 mars 1886, p. 379.

la poudre de mylabres dans du miel ou dans une pâte composée de farine d'orge et d'huile d'olive, et le malade absorbe le médicament en trois ou sept doses, prises chaque matin à jeun. La plupart des *toubba* connaissent parfaitement l'action de cette drogue sur l'appareil génito-urinaire; aussi quelques-uns hésitent-ils à l'employer, la regardant, avec raison, comme un remède dangereux. Tel est le cas d'un toubibe de Sousse qui vantait à mon confrère et ami, M. Gessard, l'efficacité d'un mélange par parties égales (10 grammes) de quinquina rouge et d'une plante indigène, nommée *chendegoura;* j'ai reconnu sans peine dans cette dernière une petite labiée, assez commune dans les champs et les lieux secs, l'*Ajuga Iva* (Schreb). » Etc.

2° GABÈS ET LE DJÉRID.

Nous avons pu nous procurer les indications suivantes concernant la méthode de traitement suivie à Gabès et appliquée principalement par certains personnages religieux :

Lorsqu'un individu est mordu par un chien enragé, c'est seulement au bout de vingt-trois jours comptés qu'on lui administre la potion qui doit mettre sa vie à l'abri du danger, en prévenant l'apparition de la rage. Cette potion, fort simple, est ainsi composée : Dans une assiettée de bouillon préparé, sans aucune espèce d'assaisonnement, avec de la viande prise sur un agneau d'un an, on incorpore le poids

exact, c'est-à-dire pesé à la balance, d'un grain de blé du coléoptère vésicant appelé *dzernouh* ذرنوح, et l'on fait boire au malade ce bouillon qui provoque de violentes coliques, de la cystite, et amène des émissions sanguines par les voies urinaires.

Cinq jours après, c'est-à-dire le vingt-huitième jour à compter du moment de l'accident, on réitère l'application du remède; le sujet est pris, à nouveau, de coliques épouvantables et ne tarde pas à uriner du sang dans lequel on trouve, prétendent les indigènes, sept petits vers ayant la forme de minuscules crevettes *bou chiba* بو شيبة. Ces vers sont des petits chiens engendrés dans le corps par le virus rabique. Leur expulsion est un indice non douteux de la guérison du malade, qui, dès lors, n'a plus à redouter l'apparition d'aucun des désordres consécutifs à la morsure.

Il est presque inutile de faire remarquer que les prétendus chiens expulsés avec l'urine ne sont autre chose que ces grumeaux de sang mélangés à du mucus, ces fragments de chair dont parlent Avicenne et Daoud El-Anthaky. La formation en est due à l'action vésicante du coléoptère sur la vessie.

Les habitants de la contrée assurent que ce remède ainsi appliqué est d'une efficacité merveilleuse quand on l'administre en temps utile, c'est-à-dire avant le quarantième jour, car, au bout de ce délai, le sujet entre dans la période de rage confirmée et aucune médication ne peut l'arracher à la mort. Il est surexcité, déchire ses vêtements, ne mange ni ne

boit plus; la vue et le contact de l'eau deviennent insupportables pour lui. On emploie, du reste, ce liquide pour mettre fin à ses souffrances, en le répandant sur lui.

L'individu enragé fuit les femmes; l'odeur de la rue sauvage (*Peganum harmala*) lui inspire au suprême degré une horreur toute particulière.

Les insectes employés par les habitants de Gabès appartiennent à deux variétés. La première, qui est la plus recherchée, est noire, marquée de toutes petites taches ou points orange; elle nous paraît se rapprocher beaucoup de l'espèce décrite et employée dans l'antiquité par Aëtius.

La seconde est plus rare : quoique noire aussi, elle diffère de la précédente en ce qu'elle comprend des insectes caractérisés par une tache orange placée à l'extrémité des élytres, et par deux bandes transversales, dentées et de la même couleur, situées, l'une à la partie médiale, l'autre à la naissance des élytres. Les sujets de cette variété atteignent à très peu de chose près la taille des guêpes. Il ne serait pas étonnant que ce fût là l'espèce décrite par Dioscorides, Galien, Paul d'Égine, et, après eux, par les médecins arabes, espèce que ces auteurs s'accordent à placer au premier rang des vésicants, eu égard à l'énergie de ses propriétés médicinales.

Quoi qu'il en soit, ces insectes constituent le principal remède connu et usité à Gabès pour combattre la rage. On les prend dans les champs, on

IMPRIMERIE NATIONALE.

ont fait leur apparition dans les derniers jours du mois d'avril et, dès le commencement de mai, ils voltigeaient en très grand nombre sur les fleurs de diverses plantes aromatiques, tout en paraissant rechercher de préférence les fleurs blanches de la rue sauvage, très commune dans les parages sfaxiens. C'est dans les fourmilières creusées au pied des touffes de cette plante que nous avons vu les femelles aller déposer leurs œufs.

Les Arabes recueillent ces insectes au point du jour, pendant qu'ils sont encore engourdis par la fraîcheur du matin, et les tuent exactement à l'aide du procédé décrit, il y a dix-huit siècles, par Dioscorides et qu'Avicenne a adopté. Dans un chiffon de toile grossière, ils en réunissent une trentaine environ et en forment une sorte de sachet qu'ils placent au-dessus d'un récipient en terre à moitié rempli d'eau : le liquide est alors soumis à l'ébullition pendant vingt-quatre heures. La vapeur qui s'en dégage pénètre le petit sac, et, retombant en gouttelettes après sa condensation, colore fortement le liquide en jaune. C'est le principe subtil et essentiellement toxique dont elle débarrasse en grande partie les mouches qui l'imprègne de cette couleur; ce principe est contenu dans toutes les parties de l'insecte, mais plus particulièrement, on ne l'ignore pas, dans la liqueur jaune, fétide et vésicante qu'il sécrète à volonté et qui constitue son unique moyen de défense.

On remplace très souvent, pour l'opération qui

précède, l'eau par du vinaigre[1]; les médecins consciencieux répètent même deux fois l'ébullition, en employant d'abord de l'eau et ensuite du vinaigre. C'est alors qu'après avoir fait sécher les coléoptères à l'ombre, on les place dans des fioles de verre ou des tubes en roseau qui sont hermétiquement clos. On peut les y conserver presque indéfiniment sans qu'ils perdent leurs propriétés antirabiques.

Lorsqu'un médecin est appelé auprès d'un individu mordu par un chien enragé, loin de se hâter de recourir au vésicant, il se borne tout d'abord à cautériser la plaie, s'il le juge convenable, et à la panser absolument de la même manière qu'il ferait pour une blessure ordinaire. Il prescrit aussi divers remèdes internes, fébrifuges, purgatifs, sudorifiques ou autres.

Le vingt-deuxième jour qui suit l'accident seulement, il administre au sujet, dans une demi-tasse de bouillon de viande de mouton, ou préférablement d'un tout jeune agneau, préparé sans aucun condiment, un seul des coléoptères, réduit en poudre et mêlé avec trois *nouaya* ou carats de fenouil et la même quantité de sel ammoniac[2], soigneusement pulvérisés. Pour calmer l'effet inflammatoire que doit immanquablement produire ce breuvage sur les organes génito-urinaires du malade, on lui fait

[1] Aujourd'hui encore, en Europe, c'est aux vapeurs du vinaigre ou de l'ammoniaque que l'on soumet les cantharides officinales pour les conserver.

[2] Appelé à Sfax *senajer* صناجر.

absorber à hautes doses du beurre frais ou, à son défaut, du beurre fondu.

Bien qu'on se borne à faire prendre un seul des coléoptères, la quantité du remède varie suivant l'âge et la complexion du sujet : c'est la grosseur de la mouche qui constitue la différence dosique. On donne une des plus grosses à l'homme adulte et bien constitué; une moyenne, au jeune homme et à la femme, et aux enfants, les plus petites.

Les lettrés de Sfax affirment que jamais un cas de rage n'a résisté à ce traitement lorsque le blessé en a fait usage au moment précis. Ils citent encore la *chendegoura* (*ajuga iva* ou autres Labiées voisines), comme produisant de bons effets, mais la tiennent pour bien inférieure au *dzernouh*.

Les habitants de Mehdia nous ont cité trois substances douées, suivant eux, de propriétés curatives de la rage :

L'une est la *chendegoura;*

La deuxième est un coléoptère appelé, lui aussi, *dzernouh :* à la description qui nous en a été faite, il nous a paru être le même que celui de Sfax;

La troisième est un autre coléoptère appelé *ghebret es-sma* غبرة السماء, « la poussière du ciel » (?), qui passe pour égaler le *dzernouh* en efficacité. Il ne s'agit pas ici de la coccinelle qui porte dans certaines parties de l'Algérie le même nom de *ghebret es-sma*[1]; l'insecte de Mehdia est gros comme un pois

[1] Dans la région de Sfax, la coccinelle est appelée *bou keder* بو قدر

chiche, rond, de couleur feuille-morte ou brun jaunâtre, quelquefois avec des nuances plus claires, peut-être velu; il répand une odeur nauséabonde. C'est à l'époque des fortes chaleurs que l'on voit ces petits animaux voler en essaims nombreux, au coucher du soleil, sur les fleurs d'une plante appelée *koukhera* كُوخَرة, qui croît, paraît-il, communément dans les endroits sablonneux des environs de Mehdia. A Sfax, on trouverait le même coléoptère ou une variété du même genre sur les fleurs des rosiers, des jasmins et principalement sur celles de la pastèque. Nous n'avons pu nous procurer ni l'insecte ni la plante : aussi donnons-nous sous toutes réserves les détails qui les concernent.

M. Lumbroso (*Revue scientifique* du 6 février 1886) a signalé le cas d'un homme qui, ayant été mordu par un chien enragé, fut envoyé à Ksour Es-Saf, petite ville du caïdat de Mehdia.

C'est effectivement dans cette localité que les habitants de toute la région de Mehdia vont faire soigner les personnes pour lesquelles on redoute l'apparition

« l'animal qui dévoile le destin ». Cette dénomination lui est commune avec un grand nombre d'insectes, surtout des scarabées, parce que, suivant les grossières croyances des campagnards et des nomades, ces petits animaux servent, au moyen de pratiques enfantines, à révéler certaines choses qui paraissent être le secret de l'avenir, comme le sexe auquel appartiendra l'enfant ou l'animal dont on attend la naissance, la quantité et la qualité de la récolte, a sécheresse ou la pluviosité d'une année, la douceur ou la rigueur d'un hiver, etc.

mitiger son action toxique. Vers le milieu de ce siècle à peine, un Sfaxien, mordu par un chien enragé, alla trouver un médecin de Ksour Es-Saf nommé Âli Ben El-Hadj Ramdhan, dont la réputation était arrivée jusqu'à lui, et fut assez heureux pour pénétrer le secret du médicament, secret qu'à son retour, il divulgua à ses concitoyens. Dès lors, l'usage s'en répandit à Sfax.

Cet Âli Ben El-Hadj Ramdhan entoura, sa vie durant, du plus profond mystère la préparation de la précieuse drogue; à sa mort, il en légua la formule à ses deux filles qui s'en servirent encore pendant longtemps et finirent par la rendre publique.

4° TUNIS.

Les indigènes de Tunis et des environs emploient le *dzernouh* noir à élytres orange que nous avons vu les médecins de Sfax rechercher de préférence. On prend un insecte, un seul, on l'écrase, on le pétrit dans une petite quantité de miel et on l'avale. On doit commencer ce traitement sept jours après l'accident, et le réitérer quotidiennement pendant une semaine entière. Notons ici une remarque assez singulière : le droguiste arabe de qui nous tenons ce renseignement nous a affirmé avoir maintes fois vendu de ces coléoptères à des Européens, Italiens ou Maltais, qui en avaient fait usage et s'en étaient très bien trouvés.

Il existe, à Zaghouan, un médecin qui jouit dans la contrée d'une grande réputation comme guéris-

seur de morsures rabiques : il administre lui aussi, paraît-il, un coléoptère vésicant.

Enfin, un campagnard de la région de Nabeul nous a, depuis peu, signalé une plante appelée *douda* دودة, comme douée de propriétés antirabiques remarquables. Cette plante, qui nous est inconnue, croît communément dans les montagnes de la presqu'île du cap Bon, et les gens de ces cantons en font un grand usage.

Dans le caïdat de Bizerte, dans celui de Mateur, et jusque sur les montagnes des Mogod, nous avons retrouvé l'emploi d'un médicament caustique dont la composition est tenue secrète, mais dont l'effet invariable et immédiat est, au dire des indigènes, de « provoquer l'expulsion de petits chiens par les voies urinaires », avec accompagnement de cystite et de fortes coliques.

Tels sont les détails qu'il nous a été donné de recueillir sur une question déjà suffisamment intéressante par elle-même et qui emprunte aux travaux de M. Pasteur un surcroît d'actualité. N'est-il pas curieux, en effet, de voir l'idée médicale de Razès, après avoir traversé tant de siècles, se retrouver intacte, non seulement chez les Arabes de nos jours, mais encore dans certaines contrées européennes?

Outre cet usage des *dzerarih* comme antirabique, nous avons vu, mais rarement, employer en Tunisie la cantharide sous forme de vésicatoires volants,

comme révulsif et pour combattre certaines douleurs, névralgiques ou autres, de la face, des yeux, de la tête, des oreilles, du corps, les maux de dents, d'oreilles, etc. Nous croyons que ce mode de traitement n'appartient pas aux Arabes, mais qu'il a été introduit chez eux par les Européens.

Nous ne terminerons pas ce mémoire sans dire quelques mots des pratiques de dévotion ou de sorcellerie usitées en Algérie et en Tunisie pour conjurer la rage, comme aussi des marabouts auxquels les Arabes, dans leur grossière superstition, attribuent depuis des siècles la vertu d'assurer l'immunité aux personnes mordues par des animaux enragés.

M. I. Lapaine nous apprend (*Revue scientifique*, *op. cit.*) que les descendants de Sidi Mohammed Bel Kassem, le marabout des Hassassna, tribu du sud oranais, écrivent un verset du Koran sur une feuille de papier vert, triturent cette feuille dans le lait d'une vache noire et font avaler le mélange au malade.

Les marabouts de la zaouïa de Sidi Mohammed Ben Âmmar, dans les environs de Nedroma, ne traitent pas le rabique lui-même : ils le guérissent par procuration, en faisant boire à l'un de ses proches l'eau qui, versée dans un récipient au fond duquel on a écrit un verset du Koran, a délayé l'encre de l'écriture.

En Tunisie, on nous a vanté l'efficacité des eaux du puits situé dans la koubba de Sidi Daoud, près de la Marsa. On verse à profusion l'eau de ce puits sur le pèlerin hydrophobe, on lui en fait boire à fréquentes reprises, et cela suffit à le prémunir contre les conséquences de sa morsure.

Le puits appelé *Bir El-Âfou* « le puits du pardon », dans la zaouïa de Sidi Âbd El-Kader El-Djilani, au village de Menzel Bou Zelfa, non loin de Soliman, et le puits de la koubba de Sidi Bou Âtsman, que l'on rencontre au nord de Djemmal, localité du Sahel dont il a déjà été parlé, nous ont été cités comme jouissant des mêmes propriétés.

Dans la région de Sfax, nous mentionnerons plusieurs santons, savoir :

Sidi Mansour El-Ghoulam, religieux nègre enterré sur le bord de la mer, à trois ou quatre lieues au nord-est de Sfax. Le musulman pour lequel on redoute l'hydrophobie se rend en grande pompe au tombeau du saint, et se plonge plusieurs fois dans l'eau salée, au pied de la koubba; après chaque immersion, il vient baiser dévotement l'anneau fixé à la porte de la chambre dans laquelle repose la dépouille de Sidi Mansour. Cette simple pratique met le blessé à l'abri de tout danger. On guérit aussi les animaux mordus et les chiens enragés eux-mêmes en les immergeant dans la mer à cet endroit.

Sidi Meserra. La koubba de ce savant derviche s'élève plus au nord, sur le bord de la mer également-

ment et à 35 kilomètres environ de Sfax. Pour sauver leurs jours menacés, les personnes mordues font, sans s'arrêter et d'un pas rapide, sept fois le tour du petit édifice carré qui abrite les restes du saint; cela fait, elles vont se plonger dans la mer, vis-à-vis de la koubba et dans un endroit particulier.

Sidi Âbd Allah Bou Gerhouâ. Tout près du tombeau de ce saint, inhumé sur la route de Sfax à Kairouan, campent ses arrière-neveux, groupés autour de la tente qu'il habitait de son vivant. Pour prévenir l'apparition de la rage, il suffit d'embrasser, à plusieurs reprises et en récitant des prières ou des invocations, le grand montant central de cette tente; on doit aussi manger une poignée de terre prise au pied du montant et que l'on a tenue pendant quelques instants sur la tête.

Les nomades de la région de Mehdia vont chercher la guérison de la rage chez les Oulad Sidi El-Ferjani, petite tribu répandue un peu par toute la Tunisie et dans laquelle l'exercice de la médecine s'est, dit-on, perpétué depuis un temps immémorial. Les descendants de Sidi Ahmed El-Ferjani administrent aux hydrophobes une drogue dans laquelle ils incorporent un coléoptère, mais les malades doivent, après l'ingestion du remède, se soumettre à certaines pratiques qui sont absolument indispensables pour en assurer l'efficacité. Entre autres simagrées, il leur faut faire sept fois le tour du grand montant de la tente jadis habitée par l'an-

cêtre de la tribu, et manger de la terre ramassée au pied de ce montant, tout comme à Sidi Bou Gerbouâ. Les Oulad Sidi El-Ferjani guérissent aussi les animaux domestiques menacés de devenir enragés, en les aspergeant tout simplement d'eau qu'ils ont, au préalable, conservée quelques secondes dans leur bouche.

Parmi les citadins habitant Mehdia ou les villages environnants, il en est qui, dans les cas de rage, croiraient le traitement du médecin de Ksour Es-Saf complètement inutile, si, avant de l'aller consulter, ils ne se plongeaient, pendant la nuit et à sept reprises différentes, dans l'Oued El-Meselman, torrent qui finit à la mer à quelques kilomètres au nord de Mehdia. Lorsque ce cours d'eau est à sec, et c'est le cas le plus fréquent, ils s'immergent dans un endroit quelconque de la baie comprise entre son embouchure et la ville de Mehdia, baie qui doit à cette particularité de porter le nom de *Behr Es-Salmin* « la mer des sauvés, des gens mis à l'abri du danger ».

Enfin, il nous a été rapporté que les habitants du Djérid, ceux des localités de Gafsa, El-Ayaïcha et autres, ainsi que les nomades de toute cette région, ont coutume de se rendre à une source d'eau chaude nommée *Gueltet Ech-Chefâ* « l'étang de la guérison », ou *Bir Ech-Chefâ* « le puits de la guérison », et située au village d'El-Guetar, près de Gafsa, dans laquelle ils se plongent sept fois de suite, en récitant cer-

taines formules de dévotion. Ils boivent, en outre, l'eau de la source, l'emploient à leurs ablutions et à la préparation de leurs aliments. Si le pèlerin est en état de grâce, si c'est un homme de bien, un pratiquant fervent et qu'en se rendant au Guetar, il ne soit animé d'aucune arrière-pensée, il est guéri avant même son arrivée au but du voyage. On cite des individus qui, après s'être rendus à la source, ne pouvaient, pour un motif quelconque, faire usage des eaux miraculeuses : ils n'en étaient pas moins guéris. Au contraire, l'homme mordu est-il un mauvais croyant, et en s'acquittant du pèlerinage obéit-il à un autre sentiment qu'à celui de la foi : il meurt infailliblement, quelle qu'ait été sa dévotion extérieure.

Lorsqu'un individu mordu par un animal hydrophobe est entré dans la période de rage confirmée, loin de le considérer comme perdu, ses parents, après l'avoir solidement garrotté et bâillonné, le transportent au Guetar, le plongent dans la source et lui font remplir toutes les conditions du rituel accoutumé. Ils le délient ensuite et le laissent aller : si le malade est dans l'état de grâce mentionné plus haut, il se trouve radicalement guéri.

Les eaux de la *Gueltet Ech-Chefâ* doivent leurs propriétés bienfaisantes à la bénédiction d'un saint dont nous ignorons le nom.

Tunis, août 1887.

